

**NOTICE**  
SUR  
**LA VIE ET LES TRAVAUX**  
DE  
**M. E. DE COUSSEMAKER**<sup>(1)</sup>

Membre correspondant de l'Académie Impériale de Vienne,  
Associé de l'Académie Royale de Belgique,  
Membre honoraire de la Société Royale des Antiquaires de Londres  
Président du Comité Flamand de France,  
Membre d'honneur de la Société d'Émulation de Bruges,  
Président de la Commission Historique du Département du Nord,  
Membre et ancien Président de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts  
de Lille, et d'un grand nombre de Sociétés savantes ;

PAR  
**M. L'ABBÉ C. DEHAISNES,**  
Archiviste du Département du Nord,  
Président de la Commission Historique du même Département.

---

La mort de M. Edmond de Coussemaker a eu du retentissement dans l'Europe savante tout entière : à Florence, à Vienne, et à Berlin, à Londres, à Paris et à Madrid, des regrets et des éloges ont été exprimés, à cette occasion, comme dans le Nord de la France et la Belgique. L'homme éminent qui venait d'être ravi à

(1) Bien que cette Notice ait déjà paru dans les Mémoires de la Société des Sciences de Lille, nous croyons devoir l'insérer dans les publications de la Commission historique du Nord, société dont M. de Coussemaker a été le Président durant un grand nombre d'années, et qui a reçu la première communication des lignes que nous avons écrites pour conserver le souvenir des travaux de M. de Coussemaker.

la science, n'était point seulement le premier, peut-être, parmi ces érudits de la province qui recueillent et publient, à la suite de longues et intelligentes recherches, les matériaux que, plus tard, les esprits généralisateurs mettront en œuvre: il avait acquis, comme historien de l'art musical au Moyen-Age, une supériorité que nul écrivain ne lui contestait. Non content de se livrer, par lui-même, à d'utiles et incessants labeurs, il avait créé ou vivifié de son esprit des sociétés savantes, dont il était l'âme, dont il dirigeait et souvent exécutait lui-même presque tous les travaux. Il ne s'était point, d'ailleurs, soustrait aux devoirs qui s'imposent, en quelque sorte, dans notre siècle, à tous ceux qui jouissent d'une haute influence: comme magistrat, comme homme public, il n'a point cessé de rendre d'importants services à la société. Ajoutons que jamais, dans ses publications et dans sa vie, l'écrivain et l'homme public ne se sont séparés du chrétien, et nous aurons esquissé les traits principaux de l'érudit dont nous allons essayer de faire connaître en détail les travaux. C'est du savant que nous parlerons; il ne nous appartient pas, dans une notice comme celle que nous écrivons, de retracer les qualités, d'ailleurs si remarquables, qui distinguaient M. Edmond de Coussemaker comme homme public et comme homme privé.

En écrivant les pages qui vont suivre, nous nous efforcerons de ne jamais aller au-delà de la vérité, de ne jamais céder à ce sentiment si naturel, qui, en présence d'une tombe à peine fermée, fait exagérer l'éloge et atténuer le blâme. D'ailleurs, dans les appréciations, autant que possible, nous emprunterons nos jugements aux critiques les plus autorisés. Les revues consacrées à l'art et à l'érudition, et surtout M. Desplanque, dans son *Etude sur les travaux d'histoire et d'archéologie de M. Edmond de Coussemaker*, nous ont fourni, à ce sujet, des sources de renseignements auxquels nous avons largement puisé

I.

Origine et enfance d'Edmond de Coussemaker. — Ses premières études ;  
ses premiers travaux sur l'art musical.

La famille de Coussemaker, dont la filiation certaine remonte au XV<sup>e</sup> siècle, est originaire de la Flandre. Le siège de sa résidence a été Bailleul et Ypres, villes dans lesquelles plusieurs de ses membres ont exercé les emplois d'échevin, de conseiller-pensionnaire et de président des apaiseurs. Parmi ses rejetons, on compte aussi des religieux, des ecclésiastiques, un conseiller au bailliage et siège présidial de Bailleul, un président du tribunal du district et d'autres magistrats. Pierre-Henri de Coussemaker, né à Bailleul, le 18 février 1661, fut premier bailli des onze paroisses à Cassel, premier député de la châtellenie de Bailleul, premier échevin de la même ville et subdélégué de l'intendant ; Eugène-Joseph, son frère, remplit aussi les fonctions de président de Magistrat et de subdélégué ; François-Ignace, petit-fils de Pierre-Henri, seigneur de la seigneurie vicomtière de Lebbe, né à Bailleul, le 20 décembre 1733, exerça les charges d'échevin de la ville de Bailleul, de conseiller au siège présidial de Flandre et, à partir de 1795, de président du tribunal du district. Le fils de ce dernier, Charles-Romain-Stanislas, licencié en droit de la faculté de Louvain et docteur en médecine de la faculté de Leyde, occupa à Bailleul les fonctions de juge-de-paix et y fut nommé membre du Conseil municipal et de l'administration des Hospices. C'est de son mariage avec Marie-Julie-Reine de Métershof, que naquit, à Bailleul, le 19 Avril 1805, Charles-Edmond-Henri de Coussemaker, à qui nous consacrons cette notice (1).

(1) *Généalogie de la famille de Coussemaker et de ses alliances* ; Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1858.

L'esprit profondément religieux de la ville de Bailleul et les traditions de piété, d'honneur et de dévouement aux intérêts publics de l'ancienne famille de robe dont il était issu, imprégnèrent le cœur d'Edmond de Coussemaker, encore enfant. Dès sa jeunesse, il fut en quelque sorte destiné à la magistrature, carrière qu'avaient suivie ses ancêtres, et il hérita, en même temps, de leur goût pour l'art musical. M. Fétis rapporte, dans sa *Biographie générale des Musiciens*, qu'il manifesta pour cet art des aptitudes tellement précoces qu'à l'âge de dix ans il déchiffrait à première vue toute espèce de morceaux ; dirigé par l'habile organiste Halléwyn, il chantait, dans les solennités religieuses, avec un talent et une pureté de voix qui faisaient l'admiration de tous les amateurs. Ayant été envoyé à Douai pour y faire ses études, il put profiter des traditions de l'ancienne maîtrise du chapitre de Saint-Pierre de cette ville. L'un des élèves formés par les vieux maîtres de cette école autrefois célèbre, Jean-Baptiste-Joseph Baudoin, devenu organiste de l'église Saint-Pierre et directeur de l'Académie musicale de Douai, cultiva et développa, avec le plus grand soin, les dispositions musicales du jeune Edmond de Coussemaker ; non content de lui enseigner le violon et le chant, il lui fit connaître les éléments de l'harmonie. Lorsque, de 1825 à 1830, Edmond de Coussemaker suivit les cours de Droit de la Faculté de Paris, il fut encore favorisé par des circonstances qui lui permirent de se former à l'art dont il devait être l'historien. La musique, plus encore peut-être que les autres arts, était en honneur sous la Restauration. Les deux grands-oncles d'Edmond de Coussemaker, M. Louis de Becquencourt, ancien gouverneur du Palais des Tuileries, et M. Winoc-Marie-Louis Lenglé de Westover, l'introduisirent à la Cour et dans les hôtels où se faisaient entendre les musiciens les plus célèbres. « Admis, rapporte M. Fétis, dans les salons de » mesdames les comtesses Merlin, de Sparre et Meroni, M. de » Coussemaker y entendit ce qu'il y avait alors de plus distingué » parmi les amateurs et les artistes. Pellegrini lui donna des leçons » de chant, et l'harmonie lui fut enseignée par Jérôme Payer et

» par Reicha. De retour à Douai, en 1831, pour y faire son stage  
» d'avocat, il étudia le contre-point sous la direction de Victor  
» Lefebvre, qui avait été pendant plusieurs années professeur-  
» adjoint au Conservatoire (1). »

M. Léon Nutly, dans les pages qu'il a publiées sous le titre de *Biographies artistiques ou Notes et Documents pour servir à l'histoire musicale de Douai* (2), a donné une idée de la vie musicale qui animait cette ville, où Edmond de Coussemaker revenait, en 1831, après avoir passé quelques années à Paris. Les maîtres et les amateurs les plus distingués faisaient de Douai le centre musical du Nord de la France : dans les solennités publiques et dans les réunions privées, qui s'y renouvelaient un grand nombre de fois chaque année, se faisaient entendre Henri Brovellido, Pierre Lefranc, Victor Lefebvre, Ildefonse Luce. « A leur contact, ainsi que le dit  
» M. Léon Nutly, s'excite plus encore la verve de MM. Charles  
» Choulet, Amedée Thomassin et Edmond de Coussemaker (3). » Edmond de Coussemaker avait déjà composé, pour les concerts et les distributions de prix de sa ville natale, des morceaux de musique instrumentale et des opéras qui avaient révélé un talent sérieux; dans les églises, dans les fêtes, dans les concerts, dans les solennités musicales de Douai, ainsi qu'à Hazebrouck et à Dunkerque, des artistes, du talent le plus sûr et le plus délicat, admirèrent et firent connaître les nombreux morceaux de chant à plusieurs voix, les scènes et les airs avec accompagnement d'orchestre, les compositions religieuses et les opéras qu'il avait écrits. Ses mélodies et ses romances eurent un véritable succès : M. Schlesinger, de Paris, en avait publié six en 1827, huit en 1828 et six en 1832; M. Bohem, de Lille, en édita huit en 1836. M. de Coussemaker avait donc, durant sa jeunesse, longtemps et beaucoup pratiqué l'art

(1) Fétis, *Biographie générale des Musiciens*; art. de Coussemaker.

(2) *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai*. 1859-1861.

(3) Id., p. 154.

musical. Il n'avait point, d'ailleurs, négligé la théorie : en 1832, il avait composé un *Traité de contre-point et de Fugue* et un *Traité d'Harmonie*, qui se trouvent encore aujourd'hui, en manuscrit, dans sa bibliothèque.

Le 14 septembre 1836, il épousa Marie-Joséphine-Uranie Mignard de la Mouillière, de Bourbourg, et fixa sa résidence d'été au château de Meethof, près de cette ville.

Suppléant de juge-de-paix du canton sud-ouest de Bailleul, le 22 février 1836, il fut successivement nommé juge-de-paix du canton de Bergues, le 29 mars 1843, juge au tribunal de première instance d'Hazebrouck, le 13 février 1845, juge au tribunal civil de Dunkerque, le 30 avril 1852, et juge au tribunal civil de Lille, le 14 juillet 1858. Ces changements de résidence contribuèrent, comme nous le verrons, à lui permettre d'exercer un véritable apostolat au profit de la propagation du goût pour les travaux d'érudition et d'histoire locale.

## II.

Travaux sur l'histoire de la Musique. — Histoire de l'Harmonie au Moyen-Age. — Le *Scriptores de Musica*. — Importance des travaux de M. de Coussemaker sur l'histoire de la Musique.

Nommé membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, en 1839, quelques mois après qu'il fût venu exercer une charge près la cour d'appel de cette ville, M. de Coussemaker se trouve dans un milieu où se cultivent les études les plus sérieuses, où se comprennent les idées les plus élevées. Il ne renonce pas à cet art de la musique, auquel, durant sa jeunesse, il s'était livré en cette même ville de Douai ; mais il l'étudie dans l'histoire, dans le passé. Envisageant ce vaste et difficile sujet avec une lucidité parfaite, avec une audace qui allait presque jusqu'à la témérité, il choisit, comme objet de son premier travail, un théoricien du IX<sup>e</sup> siècle, qui est le père de l'harmonie moderne, le moine Hucbald.

Peu d'études étaient plus hérissées de difficultés : le système musical de Hucbald était difficile à saisir et à suivre, la sens des mots techniques qui remplissent ses traités était indéterminé, son style est tout à la fois barbare et prétentieux, les figures et la notation musicale qui expliquent sa théorie étaient des énigmes pour les érudits. Grâce à ses connaissances spéciales en musique, grâce aux travaux de quelques érudits allemands qu'il prend pour guides, M. de Coussemaker parvient à comprendre le système de ce vieux maître. Il publie un *Memoire sur Hucbald*, volume de 283 pages, accompagné de pièces justificatives et de planches reproduisant des fac-simile de la musique du IX<sup>e</sup> siècle. Dans cet ouvrage, à la suite d'une esquisse de l'histoire de l'art musical chez les premiers chrétiens et à l'époque de saint Ambroise et de saint Grégoire, le futur historien de la musique présente, avec une remarquable lucidité d'exposition, l'analyse des théories de Hucbald et établit, contrairement à ce qu'avaient soutenu les historiens les plus connus, que les spécimens harmoniques de ce religieux doivent être regardés, « sinon comme les plus anciens que nous possédions, du moins » comme contemporains du plus ancien maître qui soit connu, et » qu'en tout cas, ce maître a le mérite d'avoir, le premier, formulé » les règles de l'harmonie moderne et d'avoir donné par là une » connaissance exacte de sa pratique (1). » Ce vieux maître était du Nord de la France; c'était un moine de l'abbaye de St.-Amand. Il y avait là une question de gloire locale, qui avait sans doute contribué à attirer l'attention du jeune écrivain sur cette grande figure, et non content d'étudier les œuvres du Hucbald, M. de Coussemaker avait agrandi son sujet, en y ajoutant des reproductions d'importants textes musicaux qu'il avait retrouvés, à la suite de longues et opiniâtres recherches, dans les manuscrits les plus anciens des bibliothèques de Douai, Cambrai, Valenciennes et Bergues.

L'érudit avait trouvé sa voie. Sans doute quelques savants

(1) *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai*; années 1839-1848; p. 312.

l'avaient ouverte avant lui, en des pays étrangers : mais M. de Coussemaker avait le mérite d'y pénétrer plus avant et d'y vaincre des obstacles que les autres n'avaient pu surmonter ; il avait le mérite d'y marcher le premier en France et de tracer, pour les travailleurs de notre contrée, un sillon qui leur était inconnu.

Ce sillon, M. de Coussemaker ne l'abandonna point. Deux ans après son *Mémoire sur Hucbald*, il fit paraître les *Notices sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai et des autres villes du Nord*, volume in-8° de 180 pages de texte et de 40 pages de musique, qui donna plus d'ampleur à ses premiers travaux d'archéologie musicale. L'importance de cette étude fut signalée par l'un des plus célèbres musicologues de l'Allemagne, le conseiller à la cour aulique de Vienne, M. Kiesewetter, dans un article qui avait pour titre : *Ueber die Resultate der musikalisch-literarischen Forschungen des Herrn E. de Coussemaker*. La *Revue des Deux-Mondes* déclara « que ce travail était plein de consciencieuses recherches sur l'histoire de la musique au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle » et compléta cette appréciation par les lignes suivantes : « Rien de plus rare que les ouvrages des compositeurs de cette époque, ouvrages écrits, en général, pour l'Église, n'ayant reçu qu'une publicité orale, et dont les manuscrits, enfouis dans les maîtrises des vieilles cathédrales, des bibliothèques d'abbayes, ont été, pour la plupart, détruits lors de notre première révolution. Quelques-unes de ces compositions ont été gravées, il est vrai, à partir du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle ; mais, en général, on n'en rencontre çà et là que des débris. C'est dans la belle bibliothèque de Cambrai que M. de Coussemaker a principalement puisé les matériaux composant l'ouvrage qu'il vient de publier. Ces matériaux, moins nombreux que bien choisis, se divisent en imprimés et en manuscrits. Les documents manuscrits sont d'autant plus précieux que presque tous contiennent des compositions inédites de musiciens inconnus jusqu'à nos jours et appartenant à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. L'auteur fait de ces compositions une analyse très exacte, en l'enrichissant de détails bio-

» graphiques sur des compositeurs dont les noms nous sont révélés  
» pour la première fois, tels que Cabilliau, Pierre des Cornets,  
» Ducrocq, etc. Afin de donner une idée de leur talent, M. de  
» Coussemaker a placé à la fin du volume plusieurs petites pièces,  
» religieuses et profanes, qui ne laissent pas de doute, pour l'épo-  
» que où elles ont été écrites, sur le perfectionnement des formes  
» matérielles et artificielles de l'harmonie, sur une nouvelle direc-  
» tion de la musique d'église, et sur la naissance du drame  
» musical.

» Après avoir analysé toutes les richesses que contient le dépôt  
» de Cambrai, M. de Coussemaker s'occupe des ouvrages appar-  
» tenant aux bibliothèques de Dunkerque, de Lille, de Douai, et  
» Valenciennes. Il prouve, par des documents authentiques, que,  
» dès 1575, la musique religieuse était cultivée, dans cette dernière  
» ville, avec solennité. Enfin, il termine sa notice en citant le texte  
» de vingt-six chansons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Les quatre pre-  
» mières ont été mises en musique, à trois parties par Adam de la  
» Halle. Ces chansons ont toute la naïveté de l'époque, et ne  
» manquent ni de grâce ni d'harmonie. »

M. de Coussemaker s'était créé une spécialité dès ses premières recherches, et, tout en se livrant, comme nous le dirons plus tard, à d'autres travaux, il ne cessa point, jusqu'au dernier moment de son existence, de continuer et même d'agrandir ses explorations dans l'histoire de l'art musical. En 1852, il révéla l'ensemble de ses recherches et le résultat de ses découvertes dans une œuvre capitale, qui a pour titre : *Histoire de l'Harmonie au Moyen-Age*. Ainsi qu'on l'a déjà dit, l'apparition de ce livre fut un événement, L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le couronna dans sa séance du mois de novembre de la même année et accorda à l'auteur le titre de membre correspondant ; les revues les plus sérieuses, les critiques les plus autorisés firent comprendre l'importance de cette publication et adoptèrent les conclusions de l'auteur. Un extrait du compte rendu de M. G. Bertrand donnera une idée de l'effet produit par l'apparition de cet ouvrage : « L'histoire de

« l'harmonie , dans la première moitié du Moyen Age, appartient  
» presque en propre à M. de Coussemaker ; on n'avait fait, avant  
» lui, qu'esquisser des inductions, d'après une quantité restreinte  
» de documents... C'est en rapprochant une quantité de traités  
» inédits d'une multitude d'œuvres musicales aujourd'hui oubliées,  
» et en les contrôlant les uns après les autres, que M. de Cousse-  
» maker est arrivé à fixer, de la manière la plus sûre, tout ce  
» qu'il nous dit de la théorie et de la pratique dans cette période  
» reculée, des formes favorites de la musique religieuse et laïque,  
» et des diverses espèces d'artistes et de maîtres qui ont contribué  
» aux premiers progrès de l'art nouveau. »

Un critique autorisé, M. Vitet, après avoir vanté l'importance de cet ouvrage, lui fit le seul reproche qui pût lui être adressé : il montra que les documents, les faits et les appréciations, réunis par M. de Coussemaker, tout en fournissant l'ensemble et les détails des matériaux nécessaires pour écrire l'histoire de l'harmonie , ne constituaient peut-être pas » une véritable histoire » et que l'auteur laissait au lecteur le soin de construire l'édifice historique. Il y avait du vrai dans cette observation, qui peut, du reste, s'appliquer, jusqu'à un certain point, à l'ensemble des travaux de M. de Coussemaker. Travaillant d'après la méthode allemande , l'auteur de l'*Histoire de l'Harmonie au Moyen-Age* a négligé, par système, de faire ressortir les conclusions qui résultent des documents qu'il a réunis, des faits inconnus qu'il a découverts et signalés.

Du reste, profitant de cette remarque , il précisa davantage ses conclusions dans les ouvrages par lesquels il compléta l'*Histoire de l'Harmonie*. Il en est ainsi dans l'*Art Harmonique aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, œuvre importante qui renferme 292 pages de texte et 228 pages de musique ancienne et moderne, et dans l'*Art Harmonique au XIV<sup>e</sup> siècle*, « où se trouvent plus de cinq cents compositions  
» émanant de plus de cent auteurs restés, pour la plupart, in-  
» nus. » Ces grands travaux sont complétés par un grand nombre d'autres publications musicologiques, qui abordent les mêmes études par le détail. Nous ne pouvons signaler que les plus

importantes : *Trois chants historiques , avec musique* (1853) ; *Chants populaires des Flamands de France* (1856) ; *Chants liturgiques de Thomas à Kempis* (1856) ; *Chansons religieuses de Théodore Grüter* (1857) ; *Essais sur les instruments de musique* , série d'articles publiés dans les *Annales archéologiques* de M. Didron (1845-1848) ; *Notice sur un manuscrit musical de Saint-Dié* (1859) ; *Drames liturgiques au Moyen - Age* (1860) ; *Messe du XIII<sup>e</sup> siècle* (1861) ; *Chanson du XV<sup>e</sup> siècle* (1862), etc., etc.

Les quinze dernières années de la vie de M. de Coussemaker ont été en partie remplies par la publication d'un grand ouvrage sur l'histoire de la musique, plus important encore que tous les autres, *Scriptores de musica medii ævi*,

Le savant Gerbert, abbé de Saint-Blaise, a fait paraître, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, une collection de traités sur l'art musical dans l'ouvrage qui a pour titre : *Scriptores ecclesiastici de musica sacra potissimum*. Cet ouvrage a été la source à laquelle ont puisé tous les écrivains qui ont traité du chant ecclésiastique et de la musique figurée. Mais Gerbert, malgré ses recherches et ses travaux, n'a point connu, n'a pas édité tous les manuscrits importants qui concernent l'histoire de l'art musical au Moyen-Age. Les bibliothèques de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Belgique renfermaient un grand nombre de traités inédits, d'une valeur au moins égale à celle des ouvrages publiés dans la collection de l'abbé de Saint-Blaise. D'un autre côté, ainsi que l'avait déjà fait remarquer M. Fétis, « Gerbert avait été mal servi » par ses correspondants ; on lui avait envoyé des copies incorrectes, des manuscrits qui n'étaient pas les meilleurs qu'on eût pu choisir, et ce ne furent pas toujours les ouvrages les plus remarquables d'un auteur qu'on lui fit parvenir. »

M. de Coussemaker entreprit la tâche immense de combler les lacunes de la collection Gerbert. Il avait opéré, par lui même, de longues recherches dans les riches dépôts du Nord de la France, de la Belgique et de Paris ; il consulta, avec soin, les catalogues des manuscrits des grandes bibliothèques de l'Europe et se mit en rela-

tion avec les conservateurs de ces bibliothèques et les historiens les plus remarquables de l'art musical, MM. Fétis, Van Elewyck, Reusens et Vander Straeten en Belgique, Raymond Schlecht en Hollande, de la Fage et Lippmann en France, W. Chappell en Angleterre, Gaspari à Bologne, A. W. Ambross en Bohême, le R.P. Anselme Schubiger en Suisse. Étant ainsi parvenu à connaître l'existence d'un grand nombre de manuscrits non publiés par Gerbert, il consacra beaucoup de temps et des sommes considérables pour transcrire ou faire transcrire ces manuscrits et faire réviser le texte de la copie avec le plus grand soin. Lorsque les principaux éléments de ce travail furent réunis, il commença la publication d'une nouvelle collection faisant suite à celle de Gerbert sous le titre de *Scriptorum de musica medii ævi nova series, a Gerbertina altera*. Le premier volume, grand in-quarto de 500 pages, qui contient les traités de seize auteurs du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, fut publié en 1864. En 1867 fut édité un second volume dont les 503 pages sont consacrées à dix écrivains de la même époque. Le succès de cette grande publication en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie, décida M. de Coussemaker à achever son œuvre en faisant paraître les écrits des auteurs du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle. Le tome troisième vit le jour en 1869 ; il renferme quarante traités inédits du XIV<sup>e</sup> siècle. M. de Coussemaker était au moment d'achever le quatrième et dernier volume, quand la mort vint le frapper ; les dernières feuilles des épreuves de ce grand ouvrage devaient lui être apportées par l'imprimeur le jour même où il expira : ce volume renferme des traités du XV<sup>e</sup> siècle non moins étendus et non moins utiles que ceux des volumes précédents. La collection publiée par M. de Coussemaker était ainsi devenue plus importante que celle de Gerbert, d'abord par le nombre des traités, qui s'élève à plus de quatre-vingts, tandis que Gerbert n'en avait édité que quarante, et ensuite par le soin avec lequel les textes ont été collationnés et publiés, par l'intelligence des systèmes d'écriture musicale, intelligence dont M. de Coussemaker a fait preuve en publiant la musique figurée des écrivains du Moyen-Age et en les

traduisant en musique moderne. C'est là peut-être l'un des services les plus spéciaux que l'auteur de la nouvelle série des écrivains sur la musique du Moyen-Age a rendus à la science ; d'un autre côté il a dû consacrer des années de travail et des sommes énormes pour faire graver les neumes et les figures, qui remplissent plusieurs parties des quatre volumes dont nous parlons. Il est impossible de concevoir, sans avoir parcouru en détail chaque page de cette importante publication, combien M. de Coussemaker a mérité de la science en la menant à bonne fin. C'est une de ces œuvres que l'on pouvait croire impossible à l'initiatives et aux travaux d'une seule personne.

Avant de mettre fin à cette étude sur les ouvrages d'archéologie musicale, publiés par M. de Coussemaker, nous croyons devoir, comme l'avait fait M. Desplanque dans l'*Etude* à laquelle nous avons déjà fait plus d'un emprunt, jeter un coup d'œil d'ensemble sur les progrès importants que M. de Coussemaker a fait faire à l'histoire de la musique.

Il a résolu la question sur l'origine des neumes, notation dont on s'était servi sous l'empire romain et que le Moyen-Age employa habituellement pour transcrire la musique. Contrairement à l'opinion de M. Fétis et de M. Nisard, M. de Coussemaker prouva que la notation neumatique provient des accents. Cette découverte capitale, dont on a vainement essayé de lui contester la priorité, a été très-utile pour bien déterminer le caractère et la valeur des neumes.

Au sujet de leurs transformations successives, les travaux de M. de Coussemaker n'ont pas rendu moins de services. C'est grâce à ces travaux qu'il a été possible de bien comprendre la mesure et le rythme de la musique religieuse, et le caractère de l'harmonie à partir de l'époque de Hucbald. Au XI<sup>e</sup> siècle se produit le chant mesurable, système de la musique mesurée d'aujourd'hui. On avait attribué cette invention à Francon de Cologne ; M. de Coussemaker, à la suite de plusieurs écrivains allemands, et plus victorieusement qu'aucun d'eux, a démontré que Francon de Paris

partage, avec son homonyme allemand, la gloire de cette découverte et qu'il l'a même devancé de plusieurs années. Dans ses divers travaux sur l'histoire de l'harmonie du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, M. de Coussemaker a classé les genres et les hommes, a déterminé la signification des mots et le caractère des œuvres et des artistes, avec une netteté qui a enfin permis de marcher sûrement sur le terrain presque inexploré qu'il avait osé aborder. Un juge compétent, M. Gevaert, a exprimé la même pensée dans les termes suivants : « M. de Coussemaker, le premier, a abordé l'art du Moyen-  
» Age sous les aspects les plus divers et dans un esprit tout à fait  
» conforme aux exigences de la science moderne. *L'Histoire de*  
» *l'Harmonie*, le *Scriptores*, l'*Art harmonique*, etc., sont et reste-  
» ront longtemps encore l'unique guide de quiconque veut  
» s'aventurer dans le dédale musical du Moyen-Age. Grâce  
» à M. de Coussemaker, nous ne sommes plus là dans une ré-  
» gion tout à fait inconnue ; on peut s'y aventurer sans trop de  
» difficulté. »

Comme on l'a dit, l'histoire de l'art musical au Moyen-Age est devenue le domaine de M. de Coussemaker ; il l'a conquis par d'immenses travaux : il est devenu, en ce sujet, le maître incontesté.

Nous le savons, quelques critiques lui ont été adressées. Plusieurs ont rappelé qu'au point de vue de l'exactitude des textes qu'il a reproduits, et de la traduction de la musique du Moyen-Age en notation moderne, il y a dans ses publications, certaines méprises, certaines erreurs. Nous n'hésitons pas à reconnaître que M. de Coussemaker aurait dû être plus sévère, plus attentif dans la transcription, la reproduction et l'impression des textes en ses travaux d'histoire et d'archéologie comme en ses ouvrages sur l'histoire de la musique ; mais il a peut-être droit, ainsi qu'il l'a écrit lui-même, aux circonstances atténuantes. C'est par milliers et milliers de pages qu'il a reproduit les textes et la musique des écrivains et des artistes du Moyen-Age ; ses copistes, ses correcteurs, ses imprimeurs ne connaissaient point toujours le sujet dont il s'occupait ; il faisait transcrire en Angleterre, en Allemagne, en

Italie, des textes qu'il ne pouvait vérifier lui-même. Sans doute, et M. de Coussemaker l'a reconnu, il y a, dans ses publications, des erreurs de copie et des fautes typographiques. Mais ses textes ne sont-ils pas incomparablement supérieurs à ceux de l'abbé Gerbert? Mais, surtout à l'aide des *errata* qui suivent chacun de ses principaux ouvrages, n'offre-t-il pas une transcription presque complètement fidèle? Nous dirons aux censeurs qui voudraient insister à ce sujet : que ceux qui ont fait imprimer de la musique du Moyen-Age, sans avoir besoin d'y ajouter un *corrigenda*, lui jettent la première pierre; nous dirons que plus que tout autre il a droit de bénéficier de la bienveillance que le poète latin accorde à ceux qui s'élèvent au-dessus du rang des écrivains ordinaires :

*Ubi plura nitent, non  
Paucis offendar maculis.*

D'autres ont dit, et ce reproche serait plus grave s'il était exact, que M. de Coussemaker s'est emparé de découvertes opérées par certains érudits et les a données purement et simplement comme siennes. Il est possible de le disculper de ce reproche. Ainsi que nous l'avons dit, en parlant du *Scriptores de musica mediæ ævi*, M. de Coussemaker, après avoir consulté et les catalogues des plus riches bibliothèques de l'Europe et les érudits qui s'étaient spécialement occupés de l'art musical, a transcrit ou fait transcrire et collationner les manuscrits qui existaient dans ces bibliothèques. Les transcriptions qu'il a fait opérer, le plus souvent en faisant des dépenses très considérables, ne lui appartenaient-elles pas en toute propriété? N'avait-il pas le droit de les publier sous son nom, puisqu'il avait eu l'initiative du travail, qu'il l'avait demandé et qu'il l'avait rétribué? Lorsque ce travail était opéré pour lui, sur sa demande, par des érudits qui étaient ses amis et en quelque sorte ses collaborateurs, M. de Coussemaker ne négligeait point de rappeler leur nom et leurs services et de leur témoigner sa reconnaissance dans la préface de son travail. En tout cela, il a

suivi l'exemple des Bénédictins, des Bollandistes et de l'abbé Gerbert, qui n'ont point tout recueilli par eux-mêmes. La postérité le mettra, comme historien de la musique au Moyen-Age, sur le même rang que ces illustres savants. Et quand il serait vrai que parmi les milliers et les milliers de compositions musicales, éditées par M. de Coussemaker, il y en aurait quelques-unes qu'il aurait empruntées à d'autres publications en négligeant d'en indiquer la source, pourrait-on lui adresser à ce sujet un sérieux reproche? N'était-il pas assez riche, de son propre fonds, pour ne pas avoir besoin de glaner dans le champ d'autrui? Reproche-t-on à Molière et à La Fontaine, aux auteurs du Spicilège et des Historiens de France, d'avoir profité des œuvres et des travaux de leurs devanciers? La haute position conquise par M. de Coussemaker comme historien de l'art musical au Moyen-Age et la réfutation qu'il a dû faire plus d'une fois des erreurs commises par les autres écrivains ont excité contre lui certains auteurs qui ont voulu le trouver en défaut. Mais leurs critiques ne peuvent l'atteindre : son nom restera comme celui de l'érudit qui a rendu le plus de services à l'histoire de l'art musical au Moyen-Age, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Son œuvre est plus vaste et plus grande que celle de l'abbé Gerbert.

### III.

Les Sociétés savantes de province. — Services rendus par M. de Coussemaker comme membre de diverses Sociétés et surtout comme Président de la Commission historique du département du Nord, comme Fondateur et Président du Comité flamand de France.

Il est un certain nombre de personnes qui volontiers plaisantent ou parlent avec un certain dédain des sociétés savantes de province. Parfois ceux-là même qui, officiellement, leur décernent des éloges, ne se privent pas du malin plaisir de tourner en dérision l'importance que l'on attribue à ces sociétés. Et pourtant les éru-

aits de la province rendent de véritables services à la science. Non-seulement ils font des monographies, des études spéciales, dans lesquelles ils redressent les erreurs des écrivains, qui ont fait des travaux d'ensemble, et préparent des matériaux et des idées pour les esprits généralisateurs ; mais ils conservent et propagent autour d'eux le goût des choses de l'esprit et l'estime pour ces œuvres de l'intelligence que dédaigne notre siècle avide d'argent et de jouissances matérielles ; ils tournent vers la science l'existence d'un certain nombre d'hommes notables, parmi lesquels se révèlent parfois des écrivains d'une sérieuse valeur scientifique. C'est du sein de ces sociétés que sont sortis l'abbé Cochet, M. d'Arbois de Jubainville, M. de Soultrait et tant d'autres érudits que nous pourrions nommer ; c'est dans ces sociétés que s'est formé celui à qui nous consacrons ces lignes. M. de Coussemaker a été, par excellence, l'homme des sociétés savantes dans le Nord de la France ; nous pouvons rattacher à ces sociétés presque toutes les œuvres d'archéologie et d'histoire qu'il a publiées.

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, l'une des plus anciennes et des plus célèbres du département, avait décerné le titre de membre titulaire à M. de Coussemaker le 10 mai 1839 ; c'est pour elle qu'il écrivit le *Mémoire sur Hucbald*, comme il composa l'année suivante la *Notice sur les collections musicales de la Bibliothèque de Cambrai et des autres villes du département du Nord*, pour la Société d'Émulation de Cambrai et pour la Société Littéraire de Valenciennes, qui lui avaient donné le titre de membre correspondant.

La *Commission historique du département du Nord*, qui venait d'être fondée, apprécia la valeur de l'écrivain qui s'était révélé dans le *Mémoire sur Hucbald*, et, sur sa présentation, M. le Préfet le nomma membre correspondant en date du 27 septembre 1842. Comprenant que la Commission historique est avant tout, comme le déclare l'arrêté qui l'a constituée, une société archéologique, chargée spécialement, sans toutefois se désintéresser des études historiques, de la conservation des monuments et des œuvres d'art, le nouveau membre qui, le 9 mars 1843, avait quitté Douai pour

remplir à Bergues les fonctions de juge-de-paix, se fait le correspondant actif et intelligent de la Commission pour l'arrondissement de Dunkerque. Plusieurs de ses communications sont mentionnées dans les séances du 19 octobre 1844 et du 4 janvier 1845. Le tome II du Bulletin (p. 187 à 202) offre sous le titre de *Lettre sur l'ancienne abbaye de Bourbourg et sur quelques églises de l'arrondissement de Dunkerque*, un intéressant travail qui rend compte de fouilles opérées à Bourbourg, et des études accompagnées de dessins dans lesquels sont déterminés le style et l'âge des parties romanes que présentent la tour de Saint Pierre de l'abbaye de Saint Winoc et les églises de Bissezeele, Cappellebrouck, Bollezeele, Quadypre et Pitgam, ainsi que des remarquables vitraux et des pierres tombales de l'église de Westcappel. En 1857, à la suite d'un de ses rapports, la curieuse église de Bourbourg est classée au nombre des monuments historiques (1); et nous le voyons en 1849 et 1850 s'occuper, avec un zèle qui fut couronné de succès, de faire restaurer l'église Saint-Eloi de Dunkerque dans le style primitif de l'édifice (2).

Dans les années qui suivent, tout en rédigeant la statistique archéologique des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, il soumet à la Commission une *Etude sur la Châsse et la Croix de Bousbecques*, qui restera toujours un modèle pour ceux qui s'occuperont de travaux de ce genre. Il fournit diverses notices sur des objets romains découverts à Cappellebrouck, sur les fouilles opérées par M. Cousin, à Merkeghem, et sur la conservation des pierres tombales de Westcappel; il publie les épitaphes des églises de Comines, Cambrai, Condé, Esnes, Estaires, Halluin, Solre-le-Château et Valenciennes; il communique des notes contenant des instructions sur la conservation des monuments historiques et sur la conservation des médailles trouvées au moment des fouilles (3).

(1) *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. I, p. 29.

(2) Id. t. IV, p. 20 et 21.

(3) Id. t. VIII, p. 144, 149, 157 et t. IX.

Tandis qu'il se livrait à ces travaux archéologiques, M. de Coussemaker, fidèle aux traditions de la Commission, faisait de temps en temps, en sa faveur, des excursions dans le domaine de l'histoire et de la littérature. Il a publié, dans le tome troisième du Bulletin (pages 189-251), la traduction du *Voyage historique de M. Bethmann dans le Nord de la France*, en faisant précéder cet ouvrage d'une importante introduction ; dans le tome quatrième (pages 420-430), une *Notice sur la Bibliothèque communale de Bourbourg* ; dans le tome cinquième (page 203), une *Communication relative aux cartulaires de l'abbaye de Bourbourg* ; dans le tome huitième (page 134), des indications sur les manuscrits de dom Grenier et sur ceux du Musée de Londres, relatifs à l'histoire du pays ; dans le tome neuvième (page 246), des observations relatives aux archives communales, et dans le tome douzième (p. 309-397), une notice descriptive du *Manuscrit de Sainte-Catherine de Sienne de Douai*.

Ces travaux de détail sont nombreux et intéressants. Ils ont toutefois, malgré leur valeur, peu d'importance, si on les compare aux travaux d'ensemble que M. de Coussemaker a inspirés à la Commission historique. C'est ce qui le distingue entre tous les membres de cette Commission, c'est ce qui fait son mérite spécial.

Le 31 août 1850, lorsqu'il exerçait les fonctions de juge au tribunal d'Hazebrouck, M. de Coussemaker, qui n'était encore que membre correspondant, vint assister à une séance, dans laquelle on rappela qu'en date du 11 mai précédent, M. Le Glay avait été chargé de rédiger un questionnaire demandant des renseignements aux maires et aux curés sur les édifices et les églises de leurs communes. M. de Coussemaker, agrandissant cette idée et lui donnant un caractère pratique, proposa à la Commission de faire rédiger, par un certain nombre d'érudits, *la Statistique monumentale du département du Nord*, et, afin de joindre l'exemple au conseil, il déclara qu'il se chargeait lui-même de rédiger la partie relative à toutes les communes de l'arrondissement de Dunkerque.

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme par tous les membres présents; mais, comme tant d'autres idées du même genre, au moment de l'exécution elle fut différée d'année en année. Rien n'avait encore été rédigé, lorsque M. de Coussemaker, après avoir résidé à Dunkerque, en qualité de juge, fut appelé aux mêmes fonctions près le tribunal de Lille, le 11 juillet 1858. Élu vice-président de la Commission historique, le 25 mai 1859, il appelle de nouveau l'attention sur *la Statistique monumentale et archéologique du département*, et le 1<sup>er</sup> décembre suivant, une sous-commission, dont il est le président, rédige une circulaire, par laquelle le concours de tous les membres résidants et non résidants est réclamé pour la mise à exécution de ce travail. Le 1<sup>er</sup> mars 1860, dans une séance que préside M. le Préfet, il est donné lecture, par M. de Coussemaker, d'un spécimen de la Statistique archéologique pour quelques communes du canton de Bourbourg. Le cadre adopté dans ce spécimen est unanimement approuvé, et, à la suite de cette lecture, un certain nombre de membres, imitant l'exemple donné par M. de Coussemaker, se chargent de faire le même travail pour l'ensemble des arrondissements (1).

Quelques-uns seulement devaient mettre leur promesse à exécution. M. de Coussemaker rappelle à plusieurs reprises l'utilité de ce travail; il collabore à la Statistique de l'arrondissement de Lille et rédige, avec le concours de MM. Raymond de Bertrand, Bonvarlet et Derode, celle de l'arrondissement de Dunkerque, qui est publiée en 1862 (2). C'est encore lui qui rédige, avec le concours de MM. l'abbé Carnel, David et de Smyttere, la Statistique de l'arrondissement d'Hazebrouck, publiée en 1863 (3). Nommé président le 5 novembre de la même année, M. de Coussemaker fait des appels pressants auprès des membres chargés de rédiger *la Statistique archéologique*; il parle de ce travail *opportune, im-*

(1) *Bulletin de la Commission*, t. V, p. 209, 235, 237.

(2) Id. t. VI, p. 101, 284.

(3) Id. t. VII, p. 145-212.

*portune* ; il arrive ainsi à son but : en 1866 , toutes les parties de ce vaste ouvrage étaient imprimées dans le Bulletin de la Commission. Aussitôt il les complète par une carte générale, dont il conçoit lui-même le plan, et par une introduction, qu'il rédige avec le concours de MM. de Norguet, Desplanque et Gosselet. N'ignorant pas que des œuvres de cette nature présentent toujours des lacunes et des erreurs, il insiste, à plusieurs reprises, sur la nécessité de recueillir avec soin et de solliciter, de toutes parts, des additions et des rectifications (1) ; il parvient ainsi à ajouter aux volumes qui furent publiés en 1867, sous le titre de *Statistique archéologique du département du Nord*, 102 pages de complément ou de modifications. Ce grand travail d'ensemble était enfin achevé. M. de Coussemaker en avait eu l'idée ; il en avait donné le plan ; il en avait rédigé une notable partie ; il en avait poursuivi et pressé l'exécution : sans lui, jamais il n'aurait été mené à bonne fin. Bien que plusieurs parties aient été rédigées par d'autres érudits, c'est son œuvre, c'est un des ouvrages par lesquels il a le mieux mérité de la science historique.

C'est encore à l'initiative de M. de Coussemaker qu'est dû le projet de rédiger un *Inventaire des objets d'art et d'archéologie*, et un *Recueil des Inscriptions funéraires et monumentales antérieures à 1789*.

Le 10 décembre 1863, après avoir été élu président, M. de Coussemaker démontra combien il serait utile de dresser un Relevé des fiefs existant, avant 1789, dans les régions qui ont formé le département du Nord, en l'accompagnant d'une carte féodale. Étudiée avec soin et poursuivie avec ardeur par certains membres de la Commission, cette pensée nous a valu l'important travail du laborieux archiviste de Roubaix, M. Leuridan, sur la *Statistique féodale de l'arrondissement de Lille* et aussi peut-être l'ouvrage que M. Bras-sart fait imprimer en ce moment pour l'arrondissement de Douai.

(1) *Bulletin de la Commission*, t. VIII, p. 125, 155, 418, etc.

Quoique partiels et incomplets, les résultats de cette idée ont été véritablement féconds.

C'est encore à une idée jetée par M. de Coussemaker dans la séance du 23 janvier 1868, qu'est due la publication des *Mémoires des Intendants*, curieuse collection qui pourra bientôt, nous l'espérons, être terminée.

Pour arriver à des résultats si importants, il fallait, outre la largeur dans les conceptions et l'activité dans le travail, un remarquable esprit d'organisation et une volonté énergique, opiniâtre. M. de Coussemaker n'a cessé de faire preuve de ces qualités dans la direction qu'il a imprimée à la Commission historique; notre notice serait incomplète si elle ne faisait point connaître les services qu'il a rendu au point de vue du fonctionnement de cette compagnie. Il n'était encore que membre correspondant lorsqu'étant venu, le 21 août 1850, assister à une séance, il proposa de faire le compte-rendu des ouvrages les plus intéressants, présentés à la Commission, mesure utile qui n'a peut-être pas toujours été observée avec assez de soin. Lorsqu'il eut été nommé vice-président, il fit, à la séance du 25 mai 1859, diverses propositions tendant à donner une direction plus active et plus régulière aux travaux de la Commission. Ces propositions amenèrent l'élaboration d'un projet de règlement, qui n'a cessé jusqu'aujourd'hui de régir l'ordre et la tenue des séances (1). Lorsqu'il eut été nommé président, d'utiles modifications sont introduites dans le fonctionnement de la Commission: le 14 janvier 1864, il fait adopter l'usage de nommer des sous-commissaires qui seront chargés, avec le bureau, de préparer les travaux les plus importants que doit opérer la Commission; le 4 février suivant, il émet le vœu que les membres de l'arrondissement de Lille, qui en feront la demande, soient assimilés aux membres résidants. Le 12 juin, il organise les sous-comités d'arrondissement, création utile, indispensable même, qui n'a point réussi partout, mais qui seule pourra permet-

(1) *Bulletin de la Commission*, t. V, p. 197, 199.

tre à la Commission d'être véritablement la société départementale du Nord.

Nous n'oublierons pas de rappeler que M. de Coussemaker avait fait augmenter l'allocation annuelle que le Conseil général accorde à la Commission, et qu'il se proposait de demander une nouvelle augmentation.

Ainsi, quand nous considérons M. de Coussemaker soit dans ses travaux particuliers, soit dans les œuvres d'ensemble dont il a eu l'initiative, soit dans la direction qu'il a imprimée à la Commission historique du département du Nord, nous le voyons toujours rendre des services nombreux et importants à cette Commission. Il lui a ouvert des horizons nouveaux ; il lui a donné une vigoureuse impulsion.

Nommé juge-de-peace à Bergues et à Hazebrouck, M. de Coussemaker avait consacré une partie des loisirs que lui laissaient ses fonctions et les travaux auxquels il se livrait sur la musique, à étudier la Flandre française au point de vue archéologique, et il avait envoyé, ainsi que nous venons de le voir, le résultat de ces travaux à la Commission historique du département, comme il lui transmettait aussi une partie des études qu'il avait faites sur la ville de Bourbourg, où se trouvait le château dans lequel il résidait durant une partie de l'année.

En 1852, il fut nommé juge au tribunal civil de Dunkerque. Cette ville, la plus importante en population de toutes les cités de la Flandre française, tournait toute son activité vers l'industrie. Quelques mois après y être arrivé, M. de Coussemaker s'unissait à quelques esprits d'élite qui, sous la présidence d'un érudit, regretté de tous ceux qui ont pu l'apprécier, M. Cousin, venaient de fonder la *Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts*. Élu dès la première année vice-président de cette société, M. de Coussemaker, dans les discours qu'il prononça lors de son installation, le 8 janvier 1854, et dans la séance générale du 20 juin de la même année, traça avec beaucoup de sagacité le programme des travaux de la Société et lui ouvrit en

quelque sorte sa voie. Il fit paraître plus tard dans le même recueil un document inédit pour servir à l'histoire des guerres de Flandre et à celles de la ville et châtellenie de Bourbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La fondation de la Société Dunkerquoise ne pouvait suffire pour la Flandre. La Flandre, comme l'Alsace, comme la Bretagne, est une contrée qui, avec sa langue, a conservé sa littérature, ses chants et ses légendes, ses mœurs, ses coutumes et ses usages, ses institutions, ses confréries et ses monuments; les conquêtes, les siècles ont passé, sans avoir pu détruire le caractère de la population qui y réside. Là, plus que partout ailleurs, il est possible de saisir les souvenirs du passé; là, par conséquent, plus que partout ailleurs, l'historien trouve matière à des travaux curieux et importants. C'est sous l'impression de cette pensée qu'en avril 1853, M. de Coussemaker réunit, dans son habitation de la rue David d'Angers, à Dunkerque, cinq érudits, originaires comme lui de la Flandre flamingante, et que fut fondé le *Comité flamand de France*. Ils voulurent, dans le nom sous lequel fut désigné ce comité, faire ressortir le nom de la France, pour donner une preuve de leur patriotisme, de leur attachement à la grande nation de l'Europe occidentale. Ainsi que l'écrivait à cette occasion l'un des cinq membres fondateurs, « certes, en face des chefs-d'œuvres » de la littérature française, en face de la grandeur imposante de » l'histoire de France, nous devons être fiers d'appartenir à cette » belle nation, dont le génie sert de guide à la civilisation de » l'Europe et du monde. Mais, dans ce beau pays, nous avons » une famille, dans cette histoire générale nous avons une histoire » particulière, dans cette œuvre civilisatrice nous avons notre part » à nous. Pour nous, flamands de France, français de nation, » flamands d'origine, nous pouvons, nous devons, dignes enfants » d'une noble mère, à côté de la gloire nationale, faire briller » l'honneur de notre maison, de notre famille, de notre ancienne » et belle Flandre (1). »

(1) *Annales du Comité flamand de France*, t. I, p. 2.

Le comité flamand, fondé à Dunkerque, avait pour objet  
» l'étude de la littérature flamande, la recherche et la conservation  
» des documents historiques et littéraires en langue flamande. Les  
» membres de ce comité devaient prendre l'engagement de re-  
» cueillir et de faire connaître tous les renseignements et docu-  
» ments flamands sur les sciences, l'histoire, les lettres et les  
» arts, le droit féodal, les juridictions seigneuriales et les coutu-  
» mes, les institutions littéraires, telles que chambres de rhéto-  
» rique, institutions théâtrales, etc., les légendes et chants  
» populaires, les traditions, les usages et les coutumes, les  
» croyances populaires, les saints du pays et ceux qui y sont  
» particulièrement honorés, les miracles, les processions et les  
» autres cérémonies religieuses particulières au pays, les corpo-  
» rations et métiers, les proverbes et maximes populaires, les  
» sociétés d'archers, les noms d'hommes et de choses, les ins-  
» criptions tumulaires et autres, la biographie et la bibliographie  
» des flamands de France. »

A peine le Comité était-il constitué que de nombreuses adhésions justifèrent sa fondation. Un an après, le nombre de ses membres s'élevait à 140 ; sur tous les points de la Flandre française, il y avait unanimité pour accueillir avec bonheur cette création. En France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne, d'illustres savants, Didron, Montalembert, Francisque Michel et A. Vincent, Grimm et Hoffmann de Fallersleben, Franz Mone, Alberdingk-Thijm, l'abbé de Ram, Kervyn de Lettenhove, le baron de Saint-Genois, l'abbé Carton, le chanoine Van de Putte, le littérateur Henri Conscience s'empressèrent de lui envoyer leur adhésion. Les communications affluèrent, documents précieux, livres rares, chants et poésies inédites, traditions populaires, travaux divers présentés par les membres du Comité. Jamais peut-être semblable mouvement, pareil enthousiasme ne fut excité par la création d'une société savante.

L'initiative de cette création était due à M. de Coussemaker ; il n'a pas cessé, jusqu'à sa mort, d'être le président du Comité, il

continua toujours d'en être l'âme. Il en fut aussi le bras, la plume. C'est à lui surtout que l'on doit l'impression des douze volumes d'Annales et des cinq volumes de Bulletins. Ce sont surtout ses travaux qui les remplissent.

Il y a là pour M. de Coussemaker un véritable titre à la reconnaissance de tous les érudits. En créant le Comité flamand, en le soutenant, en le développant, en l'alimentant, M. de Coussemaker a rendu de sérieux services à la science.

Rappelons sommairement le titre des publications faites par M. de Coussemaker dans ces volumes ; ce sera donner une nouvelle preuve de sa prodigieuse activité d'esprit et de son opiniâtreté au travail. Il a fait paraître dans le premier volume des *Annales du Comité flamand de France*, publié en 1854, *trois chants historiques de la Flandre*, dans le second, publié en 1855, des *Instructions relatives aux dialectes flamands* et la *Délimitation du français et du flamand dans le nord de la France*, ainsi qu'un important travail sur la *Bibliographie des flamands de France* ; dans le tome troisième, publié en 1857, la fin du travail sur la *Délimitation du français et du flamand dans le nord de la France* ; dans le tome quatrième, publié en 1859, *quelques Recherches sur le dialecte flamand de France* et une *Notice sur les archives de l'ancienne abbaye de Bourbourg* ; dans le tome cinquième, publié en 1860, une *Description des vitraux peints et incolores des églises de la Flandre Maritime, la Keure de Bergues, de Bourbourg et de Furnes, traduite et annotée* et des *Documents relatifs à la Flandre maritime, extraits du cartulaire de l'abbaye de Watten* ; dans le tome sixième, publié en 1862, une *Notice sur l'abbaye de Ravensberg* ; dans le tome septième, publié en 1864, les *procès-verbaux, les cahiers de doléances et plusieurs autres documents concernant les élections aux Etats-Généraux de 1789 dans la Flandre Maritime* ; dans le tome huitième, publié en 1865, une *Notice sur la Maison des lépreux de Bourbourg* ; dans le tome neuvième, publié en 1867, une *Notice sur l'Hôpital et couvent de Saint-Juan à Bourbourg* ; dans le tome dixième, publié en 1869, le *Rapport et dénombrement des villes et*

*châtellenies de Dunkerque, Bourbourg et Warneton*; dans le tome onzième, publié en 1872, un travail ayant pour titre : *Sources du droit public et coutumier de la Flandre Maritime*, contenant le *Statut des enquêtes de Cassel* et le *Statut du Hoop d'Hazebrouek*; dans le tome douzième, publié en 1874, cinquante-trois documents aussi relatifs aux *Sources du droit coutumier dans la Flandre maritime* et une *Notice sur le monastère de Peene, dit la Maison de Paix*; dans la partie du tome treizième, imprimée avant janvier 1876, *Les fiefs et les dénombremens de la Flandre Maritime*, recueil formé de trente-un documents très curieux du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans le *Bulletin* du même Comité flamand de France, les matériaux et les travaux mis au jour par M. de Coussemaker abondent. Nous avons trouvé dans le tome premier une *Lettre du comte d'Egmont*, le *Tableau chronologique et héraldique des bourgmestres de la ville et châtellenie de Bergues depuis l'Union, en 1586*; une *Note sur l'église de Millam*; un travail sur un *Ancien inventaire des titres relatifs à la ville de Bailleul et la liste des chartes relatives à cette ville*; une *Note sur une signature autographe de Michel de Swaen, poète dunkerquois*; dans le second, des notes sur la *Fabrication des draps, à Cassel et à Saint-Omer, au XIV<sup>e</sup> siècle*; la *Fête des Innocents à l'abbaye de Watten, au XIII<sup>e</sup> siècle*; un curieux article ayant pour titre : *Un Rayon de ma Bibliothèque, étude sur quelques livres anciens de littérature flamande*; des *Épithaphes espagnoles* extraites d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale; l'*Institution d'une chapelle dans l'église de Bourbourg, par Robert de Fiennes, connétable de France*; les *Tombeaux de Robert le-Frison, à Cassel, et de Thierry d'Alsace, à Watten*, faisant partie des *Analectes historiques sur la Flandre maritime*; les *Élections pour les États-Généraux de 1789, dans la Flandre Maritime*. Dans le tome troisième, outre le *Discours d'ouverture prononcé dans la séance tenue à Cassel, le 17 juillet 1863*, on trouve des *Extraits de l'Inventaire des Chartes de la bibliothèque du séminaire épiscopal de Bruges*, faisant partie des *Analectes historiques*; des *Notes sur les Verrières qui existaient autrefois dans les églises*

de la *Flandre maritime* ; une *Note à propos d'un acte de 1383*, relatif à la capitulation de l'armée anglaise occupant la ville de *Bourbourg* ; des *Documents historiques relatifs à la ville de Bergues* ; un *Etat des villes et villages composant la châtellenie de Bergues avant 1789*, et un travail sur la *Musique dans l'église paroissiale de Bourbourg, au XVI<sup>e</sup> siècle*. M. de Coussemaker n'a pas moins publié dans le tome quatrième du *Bulletin* que dans les précédents ; nous y avons trouvé une *Notice sur le couvent des Pères capucins de Bourbourg* ; des travaux sur la *Transmission de la châtellenie de Bourbourg*, sur *Un Combat judiciaire à Cassel, en 1396*, sur la *Franche vérité rétablie dans la châtellenie de Bailleul, en 1434*, sur *Bailleul et ses Châtelains*, sur *Les Cloches et le Carillon de Bourbourg*, sur une *Croix de chanoinesse de l'abbaye de Bourbourg* et sur la *Madeleine, maison de Lépreux lez Bergues-Saint-Winoc*. Dans le cinquième volume ont été publiés, par M. de Coussemaker, des *Documents historiques sur la Flandre Maritime, extraits du grand cartulaire de Saint-Bertin* ; une *Notice sur le château de Bourbourg* ; des *Recherches sur les villes, châteaux, terres et seigneuries que les comtes de Flandre ont acquis et réunis à leurs domaines* ; un travail sur les *Relations entre la Flandre et l'Angleterre, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle* ; des notes empruntées à un manuscrit intitulé : *Déclaration généalogique des titres de Philippe III, d'Autriche, roy des Espagnes et des Indes* ; une *Notice sur la seigneurie et famille du Wez* ; une *Lettre touchant la démolition de Théroouanne* ; un travail sur *La démolition du château de Bourbourg, en 1528* ; le *Privilège octroyé, par Charles-Quint, aux arbalétriers, archers et arquebusiers de Bourbourg, en 1520* ; la *Liste de sceaux relatifs à la Flandre maritime* ; la *Liste de ceux de la châtellenie de Cassel qui ont pris le parti de Philippe-le-Bel contre Gui de Dampierre* ; une note sur les *Maisons confisquées à Dunkerque, après la bataille de Cassel, en 1328*, avec une *Lettre du Roi à M. de Molembeis* ; une *Notice sur l'ancien tabernacle de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Bourbourg*, ainsi que le *Discours prononcé sur la tombe de M. Desplanque, archiviste du Nord*. Pour le tome sixième, qui

était sous presse au moment de la mort de M. de Coussemaker, ont été imprimées plusieurs communications de cet infatigable travailleur, le *Discours prononcé dans la séance générale tenue à Dunkerque*: le 3 juin 1873, et des études ou reproductions de documents sur les *Confiscations dans la Flandre maritime, sous Philippe-le-Bel*; sur la *Nécessité de mettre en état de défense Dunkerque, Gravelines et Bourbourg*; sur les *Droits du comte de Flandre au sujet des dunes*; sur l'*Envoi d'un émissaire de Philippe Artevelde dans la Flandre Maritime*; sur la *Fondation de chapelles et chapellenies dans Flandre Maritime*.

Plusieurs autres des nombreuses sociétés savantes dont il était membre ont reçu ses communications et publié ses travaux. Dans le *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de France*, il a fait paraître le *Plan ou cadre général d'un projet d'instruction sur la musique*, et l'*Office du Sépulcre, selon l'usage de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte*; dans les *Annales archéologiques de Didron*: l'*Harmonie au Moyen-Age*, des *Traitéts inédits sur la musique au Moyen-Age*, l'*Orientis partibus à trois parties*, avec *fac-simile*, et une série d'articles, publiés de 1845 à 1858, offrant un *Essai sur les instruments de musique du Moyen-Age*; dans les *Mémoires de la Société archéologique de Namur*, une *Chanson du XV<sup>e</sup> siècle*; dans le *Messenger des Sciences historiques de Gand*, les *Chants liturgiques de Thomas à Kempis*, avec *fac-simile* et planches de musique; dans la *Dietsche Warande*, d'Amsterdam, les *Chansons religieuses de Théodoric de Grüter*.

A Lille, où il établit sa résidence d'hiver en 1859, lorsqu'il eut été nommé, ainsi que nous l'avons déjà dit, juge près le tribunal de première instance de cette ville, M. de Coussemaker contribua puissamment à mettre en honneur le goût pour l'histoire, l'archéologie et les arts. Nous avons parlé plus haut de l'heureuse influence qu'il a exercée dans la Commission historique du département, dont le siège se trouve en cette ville; nous ne pouvons oublier de rappeler qu'il a rendu d'importants services comme membre des Commissions des Archives départemen-

tales , de la Bibliothèque publique et du Musée , et surtout dans le sein de la Société des Sciences , d'Agriculture et des Arts de Lille.

Nommé membre de cette société en 1859, il en fut élu président en 1861 et il prononça , à cette occasion , dans la séance solennelle , un *Discours sur l'archéologie au XIX<sup>e</sup> siècle*. En cette même année 1861 , il fit paraître , dans les Mémoires de la société , un *Essai historique sur le Hoop* , où se trouvent de curieux renseignements au sujet de cette institution judiciaire , qui est spéciale à la Flandre Maritime. C'est encore en cette même année que , sur sa proposition , fut adopté le projet de faire publier , par la Société , l'*Inventaire analytique et chronologique des chartes de la Chambre des Comptes de Lille* , rédigé au XVIII<sup>e</sup> siècle , par Denis-Joseph Godefroy , le dernier de cette génération de savants historiographes qui se sont succédé à Lille de 1668 à 1792. Après la mort de l'archiviste du Nord , M. Le Glay , M. de Coussemaker se chargea d'achever la révision du texte de cet inventaire , de le compléter et de l'annoter ; les tables furent confiées à M. Dupuis et au successeur de M. Le Glay , M. Alexandre Desplanque. Plusieurs érudits ont donc pris part à la publication du travail des Godefroy ; mais c'est à l'initiative et à l'activité de M. de Coussemaker qu'est due la mise en lumière de cet important ouvrage , formé de deux volumes grand in-quarto , comprenant 668 pages de texte et un index alphabétique de 284 pages mentionnant plus de 10,000 noms de lieu ou de personne.

A la suite de cette énumération des services rendus par M. de Coussemaker dans les sociétés savantes du Nord de la France et de la part importante qu'il a prise à leurs travaux , nos lecteurs ne seront pas étonnés d'apprendre que la plupart des associations les plus célèbres , formées en Europe pour l'avancement des sciences , des lettres et des arts , avaient tenu à honneur de lui offrir le titre de membre correspondant. Il en était ainsi de l'Institut et de la Société des Antiquaires de France , de l'Académie Impériale de Vienne , de l'Académie Royale de Belgique , de l'Académie espa-

gnole d'archéologie de Madrid , de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome , de la Société des Antiquaires de Londres et d'un grand nombre d'autres compagnies dont la seule énumération remplirait des pages.

Nous rappellerons encore que les travaux de M. de Coussemaker lui avaient valu les titres de chevalier des ordres de la Légion d'honneur , de Saint-Grégoire-le-Grand et de Léopold de Belgique.

#### IV.

Travaux d'histoire et d'archéologie publiés par M. de Coussemaker en dehors des Sociétés savantes. — Documents concernant les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle dans la Flandre Maritime. — Esprit chrétien des ouvrages de M. de Coussemaker. — Sa mort.

En dehors des écrits qu'il a publiés dans les mémoires et bulletins des Sociétés savantes, M. Edmond de Coussemaker a préparé ou fait paraître un certain nombre d'ouvrages que nous devons faire connaître à nos lecteurs.

Parmi les travaux , restés dans sa bibliothèque à l'état de manuscrit et prêts pour l'impression , nous pouvons signaler la *Topographie de la châtellenie de Bourbonrg*, rédigée en 1869 , l'*Histoire des instruments de musique* dont les planches ont été gravées et dont la rédaction était achevée , les *Traité de Theinrede et Jean de Tewkesbury* , qui n'ont pu trouver de place dans le quatrième volume des *Scriptores de musica mediæ ævi* , le *Cartulaire de l'abbaye de Watten* et le *cartulaire de l'abbaye de Bourbourg* , d'après les originaux conservés dans la bibliothèque nationale de Paris , les *Fiefs et feudataires dans la Flandre Maritime de 1390 à 1660 d'après les comptes de bailliage de Bailleul , de Bergues et de Cassel*. La liste des travaux manuscrits sur la musique se trouvera à l'appendice.

Au nombre des ouvrages que M. de Coussemaker a fait paraître en dehors des mémoires des Sociétés savantes et de ses grandes

publications sur la musique, nous indiquerons la *Généalogie de la famille de Coussemaker*, volume in-quarto de 292 pages de texte avec 15 planches chromo-lithographiées publiée, en 1858, une *Notice sur un manuscrit musical de Saint-Dié* publiée en 1859, des *Observations sur la canalisation du Vliet* publiées en 1860, et les *Œuvres complètes d'Adam de la Halle*, poésies et musique, splendide volume in-quarto de LXXIV-440 pages, précédé d'une introduction dans laquelle se trouve une curieuse étude sur le trouvère du XIII<sup>e</sup> siècle dont le nom est l'une des gloires de la ville d'Arras. Ce dernier ouvrage fut publié en 1872, sous les auspices et en partie aux frais de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille. Nous devons nous arrêter plus longuement sur l'importante publication qui a occupé en grande partie les dernières années de M. de Coussemaker, l'*Histoire des troubles religieux de la Flandre Maritime au XVI<sup>e</sup> siècle*, ouvrage formé de quatre volumes grand in-quarto d'environ 400 pages chacun, qui a été imprimé en 1875 et 1876, sous les auspices et aux frais de la *Société d'Emulation pour l'étude de l'Histoire de la Flandre, à Bruges*.

Le nord de la France et les Pays-Bas ont tout particulièrement souffert des troubles religieux qui ont éclaté vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Non-seulement, les habitants de ces contrées ont eu à supporter les maux qui accompagnent toujours la guerre civile, mais dans presque toutes les localités, les monuments publics et les objets d'arts ont été détruits, des violences et des assassinats ont été commis contre des personnes inoffensives. La Flandre Maritime a subi les commotions les plus violentes et les désastres les plus tristes durant cette sanglante période : l'histoire de cette petite province offre, à cette époque, un intérêt tout particulier.

M. de Coussemaker l'avait compris, peu de temps après qu'il eut commencé à s'occuper de recherches historiques. D'un autre côté en étudiant les nombreuses publications qui ont paru, depuis un certain nombre d'années, sur les troubles religieux dans nos

contrées, il avait remarqué que tous les auteurs, même les plus érudits et les plus consciencieux, avaient négligé les événements qui se sont passés dans la Flandre Maritime, province dont l'histoire ne peut cependant être séparée de celle des Pays-Bas. Une autre observation l'avait non moins vivement frappé. Les innombrables documents dont il avait pris connaissance établissent que les protestants étaient des rebelles, en contravention avec les lois de l'Église et de l'État, alliés aux étrangers et presque tous coupables de crimes de droit commun : et cependant la plupart des auteurs, se laissant aller à ces sentiments d'hostilité contre le catholicisme, qui, depuis deux à trois siècles, dominant dans beaucoup d'ouvrages historiques, ont donné le rôle d'apôtres et de victimes aux calvinistes des Pays-Bas, poignée de sectaires et d'ambitieux formée en grande partie d'aventuriers et de perturbateurs de l'ordre public.

Sous l'influence de cette double pensée, M. de Coussemaker s'occupa de recueillir tous les documents inédits qui peuvent concerner les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle dans la Flandre Maritime. Aux Archives du Royaume à Bruxelles, source où avaient déjà puisé un grand nombre d'érudits, il rechercha et fit transcrire toutes les pièces relatives à son projet qui se trouvent dans dans les documents d'intérêt général, tels que les quarante volumes des Papiers des Troubles, les Liasses de l'Audience, les Registres du Conseil des Troubles, le Procès du comte d'Égmont et les Comptes des Confiscations. Le riche dépôt des Archives départementales du Nord n'avait jamais été consulté pour un travail de cette nature : M. de Coussemaker y fit la plus riche moisson dans les pièces d'intérêt général, dans les Comptes des bailliages, dans les Comptes des confiscations, dans les Registres des Chartes de l'Audience et dans plusieurs autres séries de documents. Ces découvertes et les travaux d'inventaire qui ont été opérés depuis quelques années dans presque toutes les villes de la Flandre Maritime l'amènèrent à fouiller les archives de ces villes, où il trouva les renseignements les plus curieux et les correspondances les plus

importantes. Des recherches furent aussi opérées pour lui dans les dépôts d'archives de la Flandre-Occidentale ; et il consulta avec fruit les riches bibliothèques de plusieurs érudits , avec qui il était en relation d'amitié ou de travail. Jaloux d'éclairer complètement une question , sur laquelle , malgré d'excellents travaux de M. de la Royère , la lumière n'était pas encore faite , il ne négligea aucune source de renseignements et prit la résolution de publier in-extenso tous les documents qui pouvaient concerner l'histoire des troubles religieux vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle dans la Flandre Maritime.

Ceux-là seuls qui ont parcouru en détail les quatre volumes qui viennent d'être mis au jour après la mort de M. de Coussemaker et qui ont remarqué la diversité des sources d'où proviennent les documents , peuvent se faire une idée du temps , du travail et des sacrifices d'argent qu'a exigés cet ouvrage. Grâce à des travaux qui se continuèrent pendant vingt ans , grâce à de fréquentes visites dans les divers dépôts d'archives que nous venons de mentionner , grâce à des dépenses considérables opérées pour les frais de recherches et de transcription , M. de Coussemaker put enfin arriver à son but et réunir sur le sujet dont il s'occupait une collection de pièces inédites que l'on peut appeler complète. A ce dernier point de vue , aucune publication relative à l'histoire des troubles ne peut être comparée à celle qu'il a fait paraître.

Cet ouvrage n'est pas , ainsi qu'il l'a écrit lui-même , une histoire dans le sens ordinairement attaché à ce mot : c'est le recueil de tous les documents relatifs aux troubles religieux dans la Flandre Maritime de 1560 à 1570. Mais ces documents sont coordonnés et au besoin analysés de manière à faire ressortir la vérité , dans toute sa netteté , dans tout son éclat , dans toute sa puissance. Chacune des quatre grandes parties du travail est précédée d'une introduction , dans laquelle l'auteur , avec l'impartialité la plus complète , appelle l'attention sur les faits les plus saillants et sur les personnages les plus marquants , de manière à donner une idée générale des événements. C'est une sorte d'esquisse de l'histoire.

Convaincu que la vérité résulterait de la lecture de son ouvrage, M. de Coussemaker avait renoncé à exprimer, même dans la préface, son opinion personnelle. La publication d'un travail analogue relatif à Valenciennes, le détermina, au moment où il mettait la dernière main à son œuvre, à exposer sa pensée tout entière et à faire connaître au public le jugement qu'il s'était formé après vingt ans d'études. Grâce à cette heureuse circonstance, nous pouvons apprécier le but que M. de Coussemaker s'est proposé en publiant l'histoire des troubles: cet ouvrage, comme l'ensemble de ses autres travaux d'érudition, est un monument élevé en l'honneur du catholicisme et du principe d'autorité; il a accumulé documents sur documents pour prouver jusqu'à l'évidence que les sectaires du XVI<sup>e</sup> siècle étaient en grande partie des rebelles et des criminels.

Cette pensée, toutefois, ne l'a point amené à écarter de son ouvrage aucun document. Toutes les pièces qu'il a trouvées ont été publiées in-extenso; ses analyses et ses introductions ne présentent même aucune trace de l'opinion personnelle qu'il s'était formée. C'est une publication tout à la fois complète et impartiale.

De tous les recueils de documents qui ont paru sur les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle, le travail de M. de Coussemaker est relativement le plus étendu, le mieux coordonné et aussi, nous croyons pouvoir l'ajouter, l'un des plus soignés au point de vue de la reproduction des textes. Sous ce dernier rapport, on ne peut faire à l'histoire des troubles dans la Flandre Maritime les reproches qui ont été adressés à quelques autres des ouvrages historiques du même auteur.

Ce recueil restera comme un modèle du genre; il sera pour M. de Coussemaker, l'œuvre importante dont il a pu, sur son lit de mort, dire avec le poète latin :

*Exegi monumentum cere perennius.*

C'était son œuvre de prédilection, c'était le couronnement de sa carrière d'érudit. Il y travaillait avec ardeur, avec passion. Que de fois il a longuement entretenu ses amis, sa famille, de ses recherches sur les troubles religieux ! Que de fois, il nous a parlé, durant des heures, des découvertes qu'il venait de faire et des difficultés qu'il rencontrait ! Que de fois, il nous a consulté sur le plan qu'il se proposait de suivre et sur les recherches longues et opiniâtres auxquelles il devait se livrer pour découvrir un nom de lieu, un nom d'homme, voilé sous l'orthographe fantaisiste des scribes du XVI<sup>e</sup> siècle ! La publication de ces documents a été sa constante préoccupation durant les trois à quatre dernières années de sa vie ; il s'y adonnait avec une ardeur qui devait nuire à la santé déjà affaiblie d'un septuagénaire. Nous lui disions (et des voix plus autorisées lui répétaient avec nous), que ce travail opiniâtre, excessif, lui serait faneste, que, dans l'intérêt même de son œuvre, il devait ménager ses forces ; il répondait qu'avant de paraître devant Dieu il avait à cœur de mettre la dernière main aux deux grandes œuvres qu'il avait depuis si longtemps entreprises dans l'intérêt de la vérité et de la religion, les *Scriptores de musica medii ævi* et les *Documents sur le troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle*. « Ce dernier ouvrage, ajoutait-il, » sera mon testament comme érudit ; j'y aurai inscrit ma dernière pensée. J'y aurai dévoilé les délits et les crimes de ces » sectaires du XVI<sup>e</sup> siècle, que des hommes de mauvaise foi ou » des ignorants veulent transformer en victimes ; j'y aurai prouvé » qu'ils ne furent que des *gueux*. »

Ces paroles et surtout l'ensemble des publications de M. de Coussemaker nous amènent à rappeler que, dans ses travaux, il s'est, le plus souvent, inspiré des pensées de la religion. C'était un savant chrétien. Si les années qu'il passa à Paris vers 1830 avaient pu sembler affaiblir un instant le profond esprit de foi qu'il avait puisé dans sa famille, il n'avait pas tardé à revenir aux croyances de sa jeunesse. Ce qu'il a cherché surtout dans ses longues recherches sur le moyen-âge, et dans les heures qu'il a employées à feuilleter les manuscrits des riches bibliothèques

du Nord de la France ce sont les œuvres des écrivains de nos antiques abbayes, c'est l'action de l'Église. Son premier livre fut un travail dans lequel il prouva que le père de la musique moderne a été un savant moine de Saint-Amand ; son dernier ouvrage a été consacré à défendre le catholicisme contre les attaques de ceux qui veulent glorifier les fanatiques sectaires du XVI<sup>e</sup> siècle.

Cet esprit chrétien se montrait dans la vie publique et dans la vie privée de M. de Coussemaker. Si cette notice n'était pas uniquement consacrée à étudier l'érudit, nous aurions rappelé les qualités dont il a fait preuve dans l'exercice des fonctions de juge près les tribunaux d'Hazebrouck, de Dunkerque et de Lille, nous aurions insisté sur les immenses services qu'il a rendus, en représentant, de 1849 à 1876, les intérêts du canton de Bourbourg dans le Conseil général du département du Nord. Dans le sein de cette assemblée comme dans le prétoire du tribunal, comme dans les salles où se réunissaient les sociétés savantes, son dévouement inaltérable à l'ordre public, sa connaissance profonde et lucide du Droit, son habileté à saisir le point précis de la discussion et la solution pratique des questions les plus difficiles, sa parole nette, logique, tranchante, inflexible, lui donnaient une autorité, qui était souvent décisive quand une question était controversée. Il prenait, sur les assemblées délibérantes comme sur les individus, un ascendant auquel il était difficile de se soustraire. Les paroles prononcées par M. Bergerot et par M. De Meunynck sur la tombe de M. de Coussemaker, donneront à nos lecteurs une idée des services qu'il a rendus comme conseiller général et comme maire de Bourbourg.

Ces occupations, dont il ne se désintéressa jamais, ajoutaient de nouvelles fatigues à celles qu'il s'imposait pour la publication des grands ouvrages qu'il avait entrepris. L'ardeur incessante, fiévreuse, avec laquelle il se livrait au travail et surtout à l'achèvement de son histoire des troubles religieux avaient profondément altéré sa santé. En 1875, il ne put siéger que durant quelques jours, à la session du Conseil général, et il se vit, par intervalle, obligé de

suspendre ses études. Au mois de décembre de cette même année , il retrouva ses forces durant quelques jours , et il voulut achever la publication du quatrième volume du *Scriptores de musica mediævi* , et hâter la publication des *Documents relatifs aux Troubles religieux* dont le troisième volume était sous presse.

Ce dernier effort l'épuisa. Durant les premiers jours de l'année 1876, il comprit qu'il fallait enfin se rendre aux prescriptions du médecin et aux prières de celle qui avait été la compagne de sa vie et la confidente de tous ses travaux et de toutes ses jouissances intellectuelles : il nous confia , bien à regret , le soin de mettre la dernière main à ses deux grandes publications. Dès lors, il tourna sa pensée vers le ciel. Envisageant la mort avec cette fermeté d'âme et cette vigueur d'esprit dont il avait tant de fois donné des preuves, il déclara qu'il ne voulait pas tarder davantage à s'y préparer en chrétien.

Nous n'oublierons jamais le moment , ou , après s'être confessé avec cette foi simple et profonde qu'il avait l'habitude de montrer dans l'église de sa paroisse, il demanda de lui-même, bien qu'autour de lui on ne le jugeât pas encore nécessaire, à recevoir la sainte Eucharistie et le sacrement de l'Extrême-Onction. Le ministre du Seigneur tardant un peu à arriver , il exprima à plusieurs reprises l'impatient désir qu'il éprouvait de recevoir les derniers Sacrements. Lorsqu'ils lui eurent été administrés, il joignit pieusement les mains sur la poitrine et, après avoir demandé qu'on le laissât seul avec Dieu , il s'absorba dans une longue et muette adoration. Bientôt ses forces se'épuisèrent; deux heures après, le 10 janvier 1876, à onze heures du soir, il s'éteignit doucement dans la paix du Seigneur.

Sa famille avait perdu un époux, un père aimant et dévoué, sa patrie d'adoption un représentant qui ne négligeait jamais les intérêts du public et des particuliers, le Nord de la France un érudit qui était l'âme des travaux intellectuels opérés dans cette contrée, les sociétés savantes un membre dont le nom et la réputation faisaient leur gloire, l'histoire de la musique son écrivain le plus

savant et le plus autorisé, la religion et la société un défenseur convaincu, toujours prêt à soutenir les principes et les institutions sur lesquels repose l'ordre public. Ces sentiments se firent jour au moment de ses funérailles : les paroles prononcées le jour de ses obsèques et les regrets exprimés par la presse européenne, ont prouvé que la mort de M. de Coussemaker a été un deuil pour le monde savant, comme pour la Belgique et tout le Nord de la France.

---

I.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES

OUVRAGES ET TRAVAUX DE M. E. DE COUSSEMAKER.

---

I.

MUSIQUE.

*La société philharmonique en province*, paroles de C. Lagarde. 1832. — Manuscrit.

On a exécuté l'ouverture et l'air de soprano au 2<sup>e</sup> concert de la Société d'Émulation de Douai.

*Le diamant perdu*, petit opéra comique exécuté au collège de Bailleul à la distribution des prix, en 1835.

*Imogène*, opéra en 3 actes, paroles de Berthé. — 1836. — Manuscrit (Premier acte).

Ouverture en *ut* pour orchestre, exécutée aux concerts de Bailleul en 1827. — Manuscrit.

Ouverture en *la* pour orchestre, exécutée à un concert d'Hazebrouck et aux concerts de Bailleul en 1828. — Manuscrit.

Ouverture en *ré* pour orchestre, exécutée aux concerts de Bailleul en 1829. — Manuscrit.

Ouverture en *sol*, exécutée aux concerts de Bailleul en 1830. — Manuscrit.

Ouverture en *la* (2<sup>e</sup>) pour orchestre, exécutée aux concerts de la Société d'Émulation de Douai en 1832. — Manuscrit.

Air varié pour hautbois avec accompagnement d'orchestre, exécuté aux concerts de la Société d'Émulation en 1832 et aux concerts de Dunkerque en 1833. — Manuscrit.

Messe à quatre voix avec accompagnement d'orchestre, exécutée à Bailleul en 1827. — Manuscrit.

Messe pour chœur et solos avec accompagnement d'orchestre, exécutée à Bailleul. — 1828. — Manuscrit.

*Kyrie* à 4 voix sans accompagnement, chanté à l'église N.-Dame de Douai en 1831. — Manuscrit.

*Benedictus*, à 4 voix, sans accompagnement, chanté à l'église N.-Dame de Douai en 1831.

*Sanctus*, à 4 voix, sans accompagnement, chanté à l'église N.-Dame de Douai en 1831.

*O Salutaris*, à 4 voix d'hommes sans accompagnement, chanté à l'église N.-Dame de Douai en 1831.

*Agnus Dei*, à 4 voix, sans accompagnement, chanté à l'église de N.-Dame de Douai, en 1831. — Manuscrit.

*O Salutaris*, pour ténor avec accompagnement de 4 cors, 3 violoncelles et contre-basse, chanté à l'église St.-Pierre de Douai en 1833. — Manuscrit.

*Ave Maria*, à 4 parties, sans accompagnement. — 1858. — Manuscrit.

*O Salutaris*, à 4 parties, sans accompagnement. — 1863. — Manuscrit.

Six valse à 4 voix d'hommes sans accompagnement. — 1828. — Manuscrit.

*Amis, que de chants d'allégresse*, chœur à 4 voix, sans accompagnement, chanté aux concerts de la Société d'Émulation de Douai, en 1832. — Manuscrit.

Chœur de chasseurs à 4 parties pour voix d'hommes avec accompagnement d'orchestre. — 1832.

*À la chapelle*, chœur à 4 voix, sans accompagnement, chanté dans les concerts de Douai en 1840-1850. — Manuscrit.

*Ecco il fiero istante*, quatuor pour soprano, contralto, tenore et basso, avec accompagnement de piano. — 1829. — Manuscrit.

*Tiranno amore*, Cavatine Italienne pour voix de contralto, avec accompagnement d'orchestre, chantée au 1<sup>er</sup> concert de la Société d'Émulation de Douai, en 1832. — Manuscrit.

*Quel momento*, Cavatine Italienne, avec accompagnement d'orchestre pour tenor, chantée au 2<sup>o</sup> concert de la Société d'Émulation de Douai, 1832. — Manuscrit.

*Le bruit des combats a cessé*, scène (récitatif, prière et airs) pour soprano, avec accompagnement d'orchestre, composée pour la Société d'Émulation de Douai, 1833. — Manuscrit.

*Ad ogni passo*, Cavatine Italienne pour tenor, avec accompagnement d'orchestre, et réduit avec accompagnement de piano à quatre mains, chantée à divers concerts de Dunkerque, Bailleul, etc., 1835. — Manuscrit.

Recueil de six romances et chansonnettes. — Paris Schlesinger. 1827. Il contient :

- |  |     |                     |
|--|-----|---------------------|
| 1 <sup>o</sup> J'ai besoin d'être aimé. — Paroles de Léon Nutly. |     |                     |
| 2 <sup>o</sup> Lève les yeux.                                    | id. | id.                 |
| 3 <sup>o</sup> Colin ne peut être trompeur.                      | id. | id.                 |
| 4 <sup>o</sup> La plus sage                                      | id. | Boucher de Perthes. |
| 5 <sup>o</sup> La bergère difficile.                             | id. | Sazerac.            |
| 6 <sup>o</sup> L'orage.  | id. | Boucher de Perthes. |

Recueil de sept romances, chansons et norturnes, Paris, Schlesinger. 1828. Ce recueil contient :

- |   |                           |                         |
|---|---------------------------|-------------------------|
| 1 <sup>o</sup> Les rossignols. — Paroles de Béranger. |                           |                         |
| 2 <sup>o</sup> Le Sénateur                            | id.                       | id.                     |
| 3 <sup>o</sup> Ma Vocation.                           | id.                       | id.                     |
| 4 <sup>o</sup> Ma Rêverie.                            | id.                       | id.                     |
| 6 <sup>o</sup> L'Ange gardien.                        | id.                       | id.                     |
| 7 <sup>o</sup> L'Aveugle, à 2 voix.                   | id.                       | de M <sup>me</sup> T... |
| 7 <sup>o</sup> Que le jour me dure ; à 2 voix.        | Paroles de J. B. Rousseau |                         |

Six Mélodies, Paris, Schlesinger, 1832. Ce recueil contient :

- |   |                         |
|---|-------------------------|
| 1 <sup>o</sup> Adieux de l'hôtesse arabe. — | Paroles de Victor Hugo. |
| 2 <sup>o</sup> Le retour.                   | id. Paul de Kock.       |
| 3 <sup>o</sup> Amour et Patrie.             | id. id.                 |
| 4 <sup>o</sup> Celle que j'aime.            | id. Duhem.              |
| 5 <sup>o</sup> La captive.                  | id. Victor Hugo.        |
| 6 <sup>o</sup> Il n'est plus là.            | id. Paul de Kock.       |

Huit mélodies, Lille, Mad<sup>e</sup> Bohem, 1836. Ce recueil contient :

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| 1 <sup>o</sup> Souvenir.                        | Paroles de Lamartine                  |
| 2 <sup>o</sup> La fille d'Otaïti.               | id. Victor Hugo.                      |
| 3 <sup>o</sup> L'aube naît.                     | id. id.                               |
| 4 <sup>o</sup> La fiancée du marin.             | id. M <sup>me</sup> Desbordes Valmore |
| 5 <sup>o</sup> Chant d'une jeune esclave.       | id. id.                               |
| 6 <sup>o</sup> Malheur à moi.                   | id. id.                               |
| 7 <sup>o</sup> Pour qui te voit béni soit Dieu. | id. id.                               |
| 8 <sup>o</sup> Doux souvenir.                   | id. Brouta.                           |

Douze quadrilles de contredanses composés pour orchestre, et exécutés aux bals de l'hôtel-de-ville de Douai, 1832 et 1833. — Manuscrit.

Six quadrilles, valse et polkas pour piano, à 4 mains, 1834-1836. — Manuscrit.

Traité de contrepoint et de fugue, 1832. — Manuscrit.

Traité d'Harmonie, 1832. — Manuscrit.

Mémoire sur Hucbald et sur ses traités de musique, suivi de recherches sur la notation et sur les instruments de musique, avec 21 planches. Paris, Techner, 1841, in-4<sup>o</sup>, de VIII, et 212 pages. (Tiré à 80 exemplaires).

Ce mémoire a été publié dans les Mémoires de la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, année 1839-1840, p. 171-394.

Notice sur les collections musicales de la Bibliothèque de Cambrai et des autres villes du département du Nord, in-8<sup>o</sup>, de 180

pages de texte et de 40 pages de musique. Paris, 1843. (Tiré à 110 exempl.).

Ce travail a été publié dans les Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai, année 1841, p. 59-236.

Histoire de l'Harmonie au moyen-âge. Paris, 1852, in-4°, de XIII. — 374 pages de texte ; 38 planches, fac-simile et XLIV pages de musique.

Cet ouvrage a été couronné par l'Académie des Inscriptions et belles Lettres, en novembre 1852.

Trois chants historiques de la Flandre, avec musique. (Annales du Comité flamand de France, t. I, p. 162-190).

Chants populaires des flamands de France, recueillis et publiés avec les mélodies originales, une traduction française et des notes. Gand, 1856, gr. in-8°, de 419 pages de texte avec planches et musique.

Notice sur un manuscrit musical de la Bibliothèque de St.-Dié. Lille, 1859, in-8° de 20 pages.

Drames liturgiques du moyen-âge. Rennes, 1860, in-4° de 350 pages avec fac-simile.

Messe du XIII<sup>e</sup> siècle traduite en notation moderne et précédée d'une introduction. — Paris. 1861, g. in-4°, de 8 pages de texte et de 33 pages de musique avec un fac-simile.

1864. Les harmonistes du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Lille, in-4°.

1865. — L'art harmonique aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Paris, 1865, in-4°, de XII. — 293 pages de texte et de 228 pages de musique ancienne et moderne.

Sources historiques de l'art musical au XIV<sup>e</sup> siècle. Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1869. Cet ouvrage est en quelque sorte le prospectus de l'*Art Harmonique au XIV<sup>e</sup> siècle*.

Scriptorum de musica medii œvi nova series a Gerbertina altera. Paris, 1867-1876, 4 vol. in-4°.

Plan ou cadre général d'un projet d'instruction sur la musique. 1857. (Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts, année 1857).

Office du sépulcre, selon l'usage de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte ; rapport fait à la section d'archéologie du Comité de la langue, de l'histoire et des arts, le 20 avril 1857. Paris, 1858. (Bulletin du Comtié de la langue , année 1857).

« *Orientis partibus* » à trois parties, avec fac-simile. Paris, 1857, in-4°, de 7 pages. (Annales archéologiques, de Didron aîné, année 1857).

Essai sur les instruments de musique du moyen-âge. — (Série d'articles publiés dans les Annales archéologiques, de M. Didron, années 1845 à 1858).

Traité inédits sur la musique du moyen-âge. — Lille, 1865, in-4°, de 22 pages. (Annales archéologiques, de Didron, t. XXIV, p. 330).

Chants liturgiques de Thomas à Kempis, avec fac-simile et planches de musique. Gand, 1856, in-8° de 20 pages. (Messager des sciences historiques de Belgique, année 1856).

Chansons religieuses de Théodore de Grüter, moine de Doesbourg, au XV<sup>e</sup> siècle, avec fac-simile et musique. Amsterdam, 1857. (*Dietsche Warande*, année 1857).

Chanson du XV<sup>e</sup> siècle. (Mémoires de la société archéologique de Namur, année 1862).

Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle. Lille, 1872, gr. in-8° de LXXIV. — 440 pages.

Cette publication a été faite sous les auspices et en partie aux frais de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de Lille.

---

II.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

---

SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

Essai historique sur le Hoop. (Mémoires, 2<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 185-216).

Discours sur l'archéologie au XIX<sup>e</sup> siècle, prononcé le 22 décembre 1861, à la séance solennelle de la Société Impériale des Sciences, etc.. de Lille. (Mémoires, 2<sup>e</sup> série, t. VIII, p. XCIX-CVII).

Inventaire analytique et chronologique des archives de la Chambre des Comptes de Lille, publié par les soins et aux frais de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, 2 vol. in-4<sup>o</sup> de 954 pages.

C'est à l'initiative et en partie aux soins de M. de Coussemaker qu'est due cette importante publication.

COMMISSION HISTORIQUE DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Lettres sur l'ancienne abbaye de Bourbourg et sur quelques églises de l'arrondissement de Dunkerque. (Bulletin, t. III, p. 187-200).

Voyage historique de M. Bethmann dans le Nord de la France, traduit de l'Allemand et précédé d'une introduction. (Bulletin, t. III, p. 189-251).

Notice sur la bibliothèque communale de Bourbourg. (Bulletin, t. IV, p. 420-430).

Quelques épitaphes des églises de Comines, Cambrai, Condé, Esne, Estaires, Halluin, Solre-le-Château et Valenciennes. (Bulletin, t. V, p. 297-341).

Statistique archéologique du Département du Nord : arrondissement de Dunkerque. (Bulletin, t. VI, p. 123-284).

Paroles prononcées sur la tombe de M. le docteur Le Glay, président de la Commission historique. Lille, 1863, in-8° de 4 pages. (Bulletin, t. VII, p. 142).

Statistique archéologique du Département du Nord : arrondissement d'Hazebrouck. (Bulletin, t. VII, p. 142-212).

Notæ sur les poteries découvertes à Bourbourg et à Cappellebrouck. (Bulletin, t. IX, p. 25-26).

Manuscrit du couvent de Sainte Catherine de Siennes de Douai : notice descriptive. (Bulletin, t. XII, p. 309-397).

Notice nécrologique sur M. Louis Cousin. (Bulletin, t. XII, p. 541-544).

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE POUR L'ENCOURAGEMENT DES LETTRES,  
DES SCIENCES ET DES ARTS.

Discours prononcés comme président de la Société Dunkerquoise. (Mémoire, 1854-1855, p. 9, 39 ; — 1858-1859, p. 8).

Document inédit pour servir à l'histoire des guerres de Flandre et à celle de la ville et de la châtellenie de Bourbourg au XVII<sup>e</sup> siècle. (Mémoires, t. V, p. 166 à 220).

COMITÉ FLAMAND DE FRANCE.

Instructions relatives aux dialectes flamands et à la délimitation du français et du flamand dans le Nord de la France. (Annales, t. II, p. 62-69).

Bibliographie des flamands de France. (Annales, t. II, p. 341-373, t. IV, p. 413-448).

Délimitation du flamand et du français dans le Nord de la France. (Annales, t. III, p. 377-399. — Dunkerque, 1857).

Quelques recherches sur le dialecte flamand de France. (Annales, t. IV, p. 79-131).

Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg. (Annales, t. IV, p. 257-342).

Vitraux peints et incolores des églises de la Flandre Maritime. (Annales, t. V, p. 104-120).

Keure de Bergues, Bourbourg et Furnes, traduite et annotée. (Annales, t. V, p. 180-228).

Documents relatifs à la Flandre Maritime, extraits du cartulaire de l'abbaye de Watten. (Annales, t. V, p. 297-383).

Notice sur l'abbaye de Ravensberg. (Annales, t. VI, p. 232-282).

Élections aux États-Généraux de 1789 dans la Flandre Maritime. Procès-verbaux, cahiers de doléances et autres documents. (Annales, t. VII, p. 182-318).

Notice sur la Maison des lépreux lez-Bourbourg. Annales, t. VIII, p. 297-343).

Notice sur l'hôpital et couvent Saint Jean à Bourbourg. Annales, t. IX, p. 114-182).

Rapport et dénombrement des villes et châtelanies de Dunkerque, Bourbourg et Warneton. (Annales, t. X, p. 398-455).

Sources du droit public et coutumier de la Flandre Maritime. (Annales, t. XI, p. 183-290; t. XII, p. 137-332).

Notice sur le monastère de Peene, dit la Maison de Paix. (Annales, t. XII, p. 332-359).

Fiefs et fondataires de la Flandre Maritime. (Annales, t. XIII, p. 17).

Une lettre du comte d'Egmont. (Bulletin, t. I, p. 67).

Tableau chronologique et héraldique des bourgmestres de la ville et châtelanies de Bergues depuis l'union en 1586. (Bulletin, t. I, p. 138-142).

Note sur l'église de Millam. (Bulletin, t. I, p. 215-219).

Ancien inventaire de titres relatifs à la ville de Bailleul ; — liste de chartes et titres relatifs à la ville de Bailleul. (Bulletin, t. I, p. 368-373, 391-393).

Note sur une signature autographe de Michel de Swaen, poète Dunkerquois. (Bulletin, t. I, p. 399-401).

Fabrication des draps à Cassel et à Saint-Omer au XIV<sup>e</sup> siècle. (Bulletin, t. II, p. 12-14).

La fête des innocents à l'abbaye de Watten au XIII<sup>e</sup> siècle. (Bulletin, t. II, p. 71-72).

Un rayon de ma bibliothèque : étude sur quelques livres anciens de littérature flamande. (Bulletin, t. II, p. 178-192, 205-211).

Épithaphes espagnoles (extraites d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale) (Bulletin, t. II, p. 285-288).

Institution d'une chapelle dans l'église paroissiale de Bourbourg par Robert de Fiennes, connétable de France. (Bulletin, t. II, p. 334-336).

États-Généraux de 1789. Procès-verbaux concernant l'élection des députés et la rédaction des cahiers de doléance par les trois ordres de la Flandre Maritime. (Bulletin, t. II, p. 373-381).

Discours prononcé dans la séance extraordinaire, tenue le 7 juillet 1863, à Cassel, à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation du Comité. (Bulletin, t. III, p. 88).

Analectes historiques sur la Flandre Maritime. Extraits de l'inventaire des chartes de la bibliothèque du séminaire épiscopal de Bruges. (Bulletin, t. III, p. 131).

Notes sur des verrières qui existaient autrefois dans les églises de la Flandre Maritime. (Bulletin, t. III, p. 204-233).

Note à propos d'un acte de 1383, relatif à la capitulation de l'armée anglaise, occupant la ville de Bourbourg à cette époque, qui existe aux Archives générales du Royaume à Bruxelles (Bulletin, t. III, p. 372).

Documents historiques relatifs à la ville de Bergues. (Bulletin, t. III, p. 425).

La musique dans l'église paroissiale de Bourbourg au XVI<sup>e</sup> siècle. (Bulletin, t. III, p. 455).

État des villes et villages composant la châtellenie de Cassel avant 1789. (Bulletin, t. III, p. 469).

Le couvent des Pères Capucins à Bourbourg. (Bulletin, t. IV, p. 17).

Note sur une communication faite par M. le marquis de Godefroy-Méniglaize, relative à la transmission de la châtellenie de Bourbourg, en 1310, par Robert de Bart à Isabeau sa sœur. (Bulletin, t. IV, p. 71).

Un combat judiciaire à Cassel, en 1396. (Bulletin, t. IV, p. 105).

Franche vérité rétablie dans la châtellenie de Bailleul en 1434. (Bulletin, t. IV, p. 116).

Croix de chanoinesse de l'abbaye de Bourbourg, (Bulletin, t. IV, p. 429).

Bailleul et ses châtelains. (Bulletin, t. IV, p. 429).

Notice sur la Madeleine, maison de lépreux lez Bergues Saint Winoc (Bulletin, t. IV, p. 455).

Documents historiques sur la Flandre Maritime, extraits du grand cartulaire de Saint-Bertin (Bulletin, t. V, p. 61-89, 134-144, 175-192, 269-288, 295-336).

Lettre touchant la démolition de Théroouane. (Bulletin, t. V, p. 96).

Le château de Bourbourg : sa démolition en 1528. (Bulletin, t. V, p. 150-155).

Cloches et carillon de Bourbourg. (Bulletin, t. IV, p. 175).

Privilège octroyé par Charles-Quint aux arbalétriers, archers et arquebusiers de Bourbourg, en 1520. (Bulletin, t. V, p. 155-160).

Discours prononcé sur la tombe de M. Desplanque. (Bulletin, t. V, p. 347-350 ; Bulletin de la Commission historique du Nord, t. XII, p. 1).

Liste des sceaux relatifs à la Flandre Maritime. (Bulletin, t. V, p. 356-377, 442).

Documents historiques sur la Flandre Maritime. Liste de ceux de la châtellenie de Cassel qui ont pris le parti de Philippe-le-Bel contre Gui de Dampierre. (Bulletin, t. V, p. 381-384).

Maisons confisquées à Dunkerque après la bataille de Cassel en 1328. (Bulletin, t. V, p. 426-429).

Bataille de Gravelines, 1558 : lettre du Roi à M. de Molembais. (Bulletin, t. V, p. 430-431).

Notice sur l'ancien tabernacle de l'église Saint-Jean-Baptiste à Bourbourg. (Bulletin, t. V, p. 476-480).

Notice sur la seigneurie et famille du Wez, seigneurie située à Saint-Pierrebrouck. (Bulletin, t. V, p. 487-540).

Château de Bourbourg. (Bulletin, t. VI, p. 36-42).

Relations entre la France et l'Angleterre à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. (Bulletin, t. VI, p. 43-45).

Nécessité de mettre en état de défense Dunkerque, Gravelines et Bourbourg. — Droits du comte de Flandre sur les dunes. (Bulletin, t. VI, p. 66-89).

Confiscations dans la Flandre Maritime sous Philippe-le-Bel. (Bulletin, t. VI, p. 104-166).

Discours prononcé dans la séance générale tenue par le Comité flamand de France, juin 1873. (Bulletin, t. V, p. 185-192).

Fondation de chapelles et chapellenies dans la Flandre Maritime. (Bulletin, t. VI, p. 461-486).

Analectes historiques sur la Flandre Maritime : 1<sup>o</sup> Tombeaux de Robert le Frison à Cassel et de Thierry d'Alsace à Watien. (Bulletin, t. II, p. 357-360); 2<sup>o</sup> Notes extraites d'un manuscrit intitulé : Déclaration généalogique des titres de Philippe III, d'Autriche, roy des Espagnes et des Indes. (Bulletin, t. V, p. 90-95, 101-112); 3<sup>o</sup> Un émissaire de Philippe d'Artevelde dans la Flandre Maritime). T. VI, p. 46-48).

## AUTRES OUVRAGES PUBLIÉS PAR M. DE COUSSEMAKER

Généalogie de la Famille de Coussemaker et ses alliances. Gr. in-4° de 292 pages de texte et 15 planches chromolithographiées. Lille, 1858).

Observations sur la canalisation du Vliet. Lille, 1860, in-8° de 9 pages.

Orfèvrerie du XIII<sup>e</sup> siècle. — Châsse et Croix de Bousbecques. — Lille, 1861. In-4° de 23 pages de texte avec 3 planches lithochromées et une gravure.

Troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle dans la Flandre Maritime, documents inédits, 1560-1570, avec fac-simile de signatures. (Bruges, 1875-1876, 4 vol. in-4°, 1600 pages avec le portrait de M. Coussemaker).

Cet ouvrage a été publié sous les auspices et aux frais de la Société d'Emulation, pour l'étude de l'histoire de la Flandre, à Bruges.

## OUVRAGES PRÉPARÉS POUR L'IMPRESSION ET RESTÉS A L'ÉTAT DE MANUSCRIT.

L'art harmonique au XIV<sup>e</sup> siècle.

Histoire des instruments de musique au moyen-âge, in 4° avec planches. (Les planches ont été gravées).

Traité de Theinred et de Jean de Tewkesbury. (Ces deux traités n'ont pu trouver place dans le tome IV<sup>e</sup> des *Scriptores*).

Cartulaire de l'abbaye de Bourbourg.

Cartulaire de l'abbaye de Watten

Fiefs et feudataires de la Flandre Maritime de 1390 à 1660, relevés d'après les comptes de baillage de Bailleul, Bergues et Cassel. (Suite du travail dont la première partie a paru dans le tome XIII<sup>e</sup> des Annales du Comité flamand de France).

Topographie de la châtellenie de Bourbourg.

II.

DISCOURS

PRONONCÉS AUX OBSÈQUES DE M. DE COUSSEMAKER.

---

M. BERGEROT, membre du Conseil général, a prononcé, au nom de ses collègues, les paroles suivantes :

MESSIEURS,

En l'absence de mon honorable président, je reçois la douloureuse mission d'exprimer, au nom du Conseil et en particulier au nom des Conseillers généraux de l'arrondissement de Dunkerque, de derniers adieux à M. Edmond de Coussemaker, qui faisait partie du Conseil général depuis le 1<sup>er</sup> Août 1849 et y représentait le canton de Bourbourg.

M. de Coussemaker avait toujours regardé comme un honneur d'y siéger parmi les défenseurs de tous les grands principes sociaux, sans lesquels les sociétés ne peuvent ni prospérer ni vivre. Non content d'être un magistrat intègre et un jurisconsulte distingué, de consacrer à ses études d'histoire, d'archéologie et de philologie flamande, des travaux qui lui avaient valu d'être appelé à siéger parmi les membres correspondants de l'Institut de France et à présider notre Commission historique et plusieurs Sociétés savantes, il était depuis de longues années le défenseur le plus chaleureux et le plus écouté des nombreux intérêts du riche canton de Bourbourg.

Laborieux et dévoué, il étudiait avec ardeur toutes les questions

qui pouvaient intéresser l'industrie, le commerce et l'agriculture du département du Nord, et apportait dans nos discussions une parole lucide et souvent éloquente.

Nous l'avons vu, quoique souffrant et fatigué, accepter, dans ses derniers jours, les fonctions de maire de Bourbourg, sa ville d'adoption, et cumuler ainsi un ensemble de travaux qui auraient pu fatiguer des intelligences moins vastes et des cœurs moins courageux.

Il nous laisse un grand exemple de dévouement à ses devoirs, à la science, à son pays, et il emporte nos plus sympathiques regrets, ainsi que ceux de ses nombreux amis du canton de Bourbourg, où sa mémoire sera toujours vénérée.

M. VAN HENDE, président de la Société Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, a prononcé au nom de cette Société le discours qui suit :

MESSIEURS,

La Société des Sciences vient de faire la perte la plus cruelle. Son nouveau président, à peine installé dans ses fonctions, doit être l'interprète de votre douleur, et vous comprendrez l'émotion d'un collègue qui, depuis quinze ans, vénère en M. de Coussemaker le président de la Commission du Musée d'archéologie et assiste, sous sa direction, aux séances de la Commission historique du département.

Nos profonds regrets, Messieurs vous le savez, trouvent de l'écho dans le monde savant tout entier, frappé de ce coup imprévu.

M. Edmond de Coussemaker, né à Bailleul en 1805, et destiné par sa naissance à l'étude du droit et à la carrière de la magistrature, a consacré la majeure partie de ses loisirs à la musique et à son histoire. Les aptitudes précoces qu'il montra pour cet art lui permirent d'exceller dans le jeu de plusieurs instruments ; mais son goût le portait vers le chant, et, pendant qu'il suivait à Paris les cours de la Faculté de droit, son éducation musicale le fit admettre avec distinction dans les

salons de M<sup>mes</sup> les comtesses Merlin, de Sparre et Meroni, où se pressaient les amateurs et les artistes en renom. De retour à Douai, pour y faire son stage d'avocat, il y étudia le contre-point et composa diverses œuvres parmi lesquelles figurent des mélodies qui ont paru à Lille. Ce fut alors qu'il entra dans l'administration judiciaire. Après avoir été successivement suppléant de justice de paix à Bailleul, juge de paix à Bergues, juge aux tribunaux d'Hazebrouck et de Dunkerque, il fut appelé au tribunal civil de Lille en 1858.

Dans l'intervalle, ses premières publications littéraires lui avaient ouvert les portes de plusieurs sociétés savantes, lorsque son *Histoire de l'Harmonie au moyen-âge* lui valut une médaille de l'Institut et bientôt après le titre de Membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ce travail contenait le germe de toutes les publications d'archéologie musicale qui l'ont suivi. Les trois premiers volumes des *Scriptores de musica*, publication qui renferme un fonds inépuisable de renseignements, suivirent un vaste traité : *l'Art harmonique aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècles*, où l'auteur, théoricien consommé, a traité à fond, d'une manière magistrale, la notation, la mesure, le rythme et l'harmonie au moyen-âge. L'importance de ses découvertes l'a rendu le maître incontesté d'un domaine qu'il a conquis au prix de ses labeurs ; et je ne puis mieux rappeler le talent dont il fit preuve, qu'en citant les paroles de l'éminent critique M. Fiorentino, au sujet de cet ouvrage :

« M. de Coussemaker est un homme d'une érudition profonde, d'un esprit subtil et délié, d'un jugement droit et sain, ne procédant que par la logique la plus sévère et ne cédant jamais ni aux séductions du paradoxe, ni aux entraînements de l'esprit de système. Il réunit l'imagination et le goût d'un artiste à la science d'un maître et à la patience d'un bénédictin. »

Tel il est dans ses œuvres, tel il s'est montré dans ses relations, et sa réputation a grandi rapidement. La société des Sciences lui avait décerné en 1848 le diplôme de membre correspondant : il avait reçu les deux décorations de la Légion-d'Honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand, et faisait déjà partie de plus de vingt-cinq sociétés savantes

de la France et de l'étranger, lorsque six mois après son arrivée à Lille, il devint Membre résidant de la nôtre.

Appelé à la vice-présidence aux premières élections, il se voyait l'année suivante, à deux jours d'intervalle, chevalier de l'Ordre de Léopold et notre Président. En cette qualité, il a prononcé à la séance solennelle un discours sur l'Archéologie au XIX<sup>e</sup> siècle, en même temps qu'il inaugurerait parmi nous la réunion intime et cordiale où chaque année nous resserrons, comme dans une fête de famille, nos amitiés anciennes et nouvelles.

Depuis lors les honneurs n'ont cessé de s'accumuler sur sa tête, justifiés par les nouvelles productions qui se sont succédé sans relâche, notamment les *Drames liturgiques du moyen-âge* et les *Chants populaires des flamands de France*, qui ont mis en relief l'étroite affinité philologique et ethnographique des Flamands de France avec les peuples germanico-scandinaves ; et cependant ce n'est là qu'une partie de ses travaux. Les *Annales* du Comité flamand, qu'il a fondé et présidé depuis sa création, sont remplies de documents précieux pour l'histoire de la Flandre maritime, qu'il puisait dans les archives politiques et dans sa riche bibliothèque.

Je dois renoncer, Messieurs, à faire l'énumération des corps savants qui, de Bruxelles à Rome, de Londres à Saint-Pétersbourg et à Vienne, ont tenu à honneur de l'inscrire parmi leurs membres correspondants, comme à parler de sa bibliothèque musicale, la plus importante et la plus précieuse qu'ait jamais possédée un particulier, et peu connue parce que M. de Coussemaker était modeste. Malgré sa correspondance étendue, malgré le temps qu'il donnait aux devoirs de sa profession et aux services qu'il ne cessait de rendre au canton de Bourbourg, malgré les importants travaux auxquels il s'est livré durant sa longue carrière, sa profonde connaissance des hommes le faisait diriger avec sagesse les commissions qu'il présidait, et entretenir avec ses collègues des rapports empreints d'affabilité, de franchise et de cordialité.

Au moment où il mettait la dernière main à deux ouvrages de longue haleine, la mort est venue l'arrêter. Il avait près de lui la digne

compagne dont le tendre dévouement partageait son goût pour les recherches historiques : il est resté calme, et sa fin chrétienne a couronné dignement une vie consacrée au culte de la justice et à la glorification de l'Art, dans la recherche du Beau et du Vrai.

M. l'abbé DEHAISNES, archiviste du département du Nord, a prononcé les paroles qui suivent :

MESSIEURS,

Un cercueil présente, surtout pour le prêtre, un caractère pieux et sacré. Aussi, en face des restes mortels de M. Edmond de Coussemaker, c'est au point de vue religieux et chrétien que je voudrais rappeler, en quelques paroles, les travaux, la vie, la mort de l'éminent érudit que viennent de perdre nos sociétés savantes, notre contrée et la science.

Élevé dans une famille pieuse, M. de Coussemaker, en s'occupant, jeune encore, de l'histoire de l'art musical, comprit de lui-même, sans avoir été précédé dans cette voie par aucun écrivain français de notre siècle, l'importance et l'intérêt de la musique religieuse au moyen-âge.

Il débuta en étudiant un traité écrit par un moine du neuvième siècle, et suivit à travers les âges le développement de l'art musical chrétien en des centaines de manuscrits conservés dans toutes les bibliothèques de la Flandre, et dans celles de Londres, de Paris, de Montpellier, de Milan, de Venise, de Florence et de Rome.

Ayant contribué à faire connaître le mystère de la notation des neumes, ces hiéroglyphes musicaux, il fit apprécier par l'Europe savante, attentive à ses écrits, la simple et longue harmonie du plainchant, « cette musique divine, composée, ainsi qu'il le disait, de mélodies aussi limpides que belles, qui fut recommandé par Charlemagne, qui fut enseignée par saint Grégoire-le-Grand et saint Amboise, qui fit verser des larmes à saint Augustin dans la cathédrale de Milan ».

L'étude d'un art qui inspire trop souvent des goûts frivoles, l'amena ainsi à ouvrir à la science une voie inexplorée et à faire mieux comprendre le grand caractère du moyen-âge, époque importante et curieuse que dédaignent ceux-là seuls qui ne la connaissent pas.

Cette époque chrétienne, M. de Coussemaker l'étudia aussi dans ses ouvrages sur le droit coutumier, l'histoire, l'archéologie et les arts. Ce sont les siècles de foi et leurs établissements religieux, qu'il a plus particulièrement fait connaître, dans les nombreux écrits sortis de sa plume durant une période de plus de quarante ans de travaux continus.

Aucun de ceux qui ont été mêlés à sa vie intellectuelle ne peut ignorer qu'il a consacré les dernières années de son existence à *l'Histoire des troubles religieux dans la Flandre au seizième siècle*, œuvre d'un chrétien non moins que d'un savant, dans laquelle il a établi, par d'innombrables documents, que le protestantisme a été, le plus souvent, en notre contrée perturbateur et persécuteur.

Cet immense labeur l'avait continuellement préoccupé pendant deux à trois ans; il s'y était livré avec l'ardeur et l'opiniâtreté qu'il apportait à tous ses travaux. Il répétait il y a quelques jours : « Bientôt, je pourrai dire *exegi monumentum*. » Oui, son œuvre était presque achevée. Mais ses forces étaient épuisées : il s'alita pour ne plus se relever.

Sa mort fut, comme sa vie, celle d'un chrétien. Je n'oublierai jamais l'heure où lui furent administrés les derniers Sacrements. Ses mains jointes avec une pieuse ardeur, ses yeux tournés vers le Dieu qu'appelaient ses désirs, sa figure empreinte de la sévère beauté qui caractérise la mort, tout révélait une foi profonde, une ardente piété. Quand il eut reçu son Dieu, il déclara qu'il voulait rester seul pour se recueillir dans une suprême adoration. Quelques heures après il s'éteignait doucement, au milieu des larmes de ses enfants et de celle qui lui avait consacré et donné toute sa vie. . . .

Il laissait comme magistrat un renom de science et d'inflexible énergie, comme homme public le souvenir d'innombrables services rendus au département et à sa ville d'adoption, comme savant de

nouveaux sillons ouverts dans le domaine intellectuel et des œuvres qui ne périront pas, comme chrétien des exemples dont profiteront ceux qui l'ont connu et dont il sera, nous le demandons au Seigneur, récompensé dans le séjour éternel.

M. BONVARLET, secrétaire du Comité flamand, a prononcé, au nom de ce Comité et de la Société Dunkerquoise, l'allocution qui suit :

MESSIEURS,

Appelé par la bienveillante initiative de mes collègues à les représenter pendant cette douloureuse cérémonie, je ne chercherai pas à m'arrêter, dans cette courte allocution, sur les mérites divers et pour ainsi dire opposés de l'homme distingué, de l'homme bon et excellent que le pays vient de perdre. Je ne tiendrais pas davantage à offrir à vos regards le tableau de cette existence, si utilement, si complètement remplie. D'autres ne failliront pas à la tâche ; mon rôle à moi sera plus modeste. Interprète auprès de vous de la société Dunkerquoise, dont notre cher défunt fut plusieurs fois le chef autorisé, du Comité Flamand de France surtout, dont il fut le principal fondateur, et dont il demeura constamment le Président, je me bornerai à vous faire entendre la vive expression de nos regrets.

Surpris comme la plupart d'entre vous, Messieurs, par le coup inopiné qui nous frappe, je me sens mal préparé à vous parler des œuvres de prédilection d'Edmond de Coussemaker ; mais je sais qu'en venant vous entretenir de lui, je puis compter sur toute votre indulgence. Ne sommes-nous pas sur cette noble terre de Flandre, dont il s'est complu à faire revivre les grands souvenirs et dont il était l'un des plus dignes enfants ?

Au milieu des défaillances de tout genre qui affligent notre époque et qui tendent à effacer partout jusqu'à la dernière trace des traditions locales, un certain nombre d'hommes d'élite, parmi lesquels de Coussemaker brillait au premier rang, se sont efforcés de

réagir contre d'aussi fatales tendances. Par sa fidélité au culte du passé, par sa persistance à conserver l'usage de sa vieille langue, notre contrée s'est trouvée toute préparée pour subir avec fruit l'impulsion du vaillant esprit, de la vigoureuse intelligence, qui organisa, il y a bientôt vingt-cinq ans, le Comité Flamand de France.

Personnellement associé depuis longtemps au but ardemment poursuivi par notre cher et regretté de Coussemaker, j'aurais mauvaise grâce à vous parler avec détails des nombreux travaux littéraires qu'il avait entrepris en dernier lieu et qui viennent d'être si fatalement interrompus. Un de nos amis communs, Alexandre Desplanque, qui, jeune encore, a précédé dans la tombe celui que nous pleurons aujourd'hui, a d'ailleurs consacré au défunt une remarquable étude qui servira de départ à toute biographie de notre célèbre compatriote. Je ne puis cependant m'empêcher de vous rappeler les notices aussi nombreuses que substantielles dont de Coussemaker a rempli les Annales et le Bulletin du Comité Flamand : archéologie, paléographie, beaux-arts, philologie, linguistique, tout a été pour lui le prétexte ou le cadre de travaux destinés à la glorification de notre terre natale. Je ne dois pas oublier de mentionner aussi son Recueil de chants populaires ; il restera comme l'un des plus curieux monuments littéraires de la Flandre et il ne sera pas l'un des moindres titres de notre bien-aimé défunt à la constante gratitude des érudits.

Et ses savantes recherches sur le droit public et coutumier dans Flandre Maritime et sur la féodalité, qui voudra se charger de les terminer ? Qui pourrait d'ailleurs aborder avec cet amour profond de la vérité, avec cette rectitude de jugement et cette solidité de raisonnement qui constituaient une des faces les plus saillantes de la physionomie littéraire de notre vénéré ami, la solution des grands problèmes de notre histoire, la discussion des phénomènes sociaux et politiques entrevus dans l'étude de notre passé ?

Et ce cartulaire de l'abbaye de Bourbourg, il en avait reconstitué

les éléments avec une passion toute bénédictine et avec la libéralité que lui permettait une grande fortune. Qui songera désormais à en entreprendre la publication ? Et cette magnifique collection de documents relatifs à la période aiguë de nos troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle, de Coussemaker la regardait pour ainsi dire comme le couronnement de sa laborieuse carrière et la croyait à bon droit destinée à modifier de fond en comble les jugements portés sur cette époque mémorable par l'ignorance et l'esprit de parti. Qui sera appelé à compléter cette grande œuvre entreprise par la Société d'Émulation de Bruges ?

Notre bien aimé compatriote est allé recevoir dans un monde meilleur la récompense de tant et de si utiles travaux. Groupés autour du souvenir de leur regretté Président qui avait adopté cette belle devise : *Deo et Labore*, les membres du Comité Flamand de France poursuivront avec tenacité la construction de l'édifice qu'ils élèvent à leur pays. *L'Union fait la force*. Cette maxime que j'emprunte à une nation voisine et amie n'est-elle pas l'accompagnement nécessaire de notre propre symbole, du crédo littéraire et scientifique de de Coussemaker *Moedertael en Vaderland* ?

M. DE MEUNYNCK, ancien maire de Bourbourg, a prononcé le discours qui suit :

MESSIEURS,

Une voix plus autorisée que la nôtre vient de rendre un juste hommage aux travaux d'érudition qui assignent à M. de Coussemaker une place éminente dans le monde savant.

Nous, nous n'avons pas à nous étendre sur cette partie si belle de la carrière de celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte ; mais nous nous sommes imposé la tâche et le devoir de rappeler, devant cette tombe entr'ouverte, les services que M. de Coussemaker a rendus au pays comme représentant du canton de Bour-

bourg au Conseil général, où il siégea sans interruption pendant vingt-sept ans.

Il était à peine arrivé au Conseil départemental que la question de la dérivation de la navigation, question vitale au point de vue des intérêts de Bourbourg, se produisit; il la combattit aussitôt de toute son énergie, à chaque session nouvelle, il l'attaqua avec des arguments nouveaux, et c'est à cette résistance que l'on dut d'abord l'ajournement de ce désastreux projet qui devait enlever à Bourbourg son canal de grande navigation et porter la perturbation dans le système de dessèchement et d'irrigation du pays, jusqu'à ce qu'enfin les ingénieurs adoptèrent la combinaison qui satisfait tous les intérêts engagés dans cette question si longtemps débattue.

La vicinalité, qui intéresse à un si haut degré l'agriculture, fut toujours l'objet de ses plus vives préoccupations. Par ses lumineux rapports et ses instances réitérées, il parvint à obtenir le classement au rang de chemins de grande communication de plusieurs chemins vicinaux ordinaires qui étaient une lourde charge pour les communes; mais ce fut surtout lors de l'application de la loi de 1868, qui dota le département de 2,300 kilomètres de nouveaux chemins, qu'il rendit le service le plus signalé.

La part assignée au canton dans cette vaste entreprise n'était pas en rapport avec l'étendue de son territoire. Par son insistance, par ses démarches près des maires qui résistaient à des mesures difficiles à comprendre au premier aspect, il parvint à obtenir une nouvelle répartition pour plus du double de l'affectation première du canton; si donc aujourd'hui nos communes sont sillonnées de chemins empierrés qui sont venus prendre la place des voies de terre le plus souvent impraticables, ne serait-ce pas une injustice de ne pas rattacher à ce grand bienfait le nom de M. de Coussemaker?

Partisan de toutes les idées de véritable progrès, M. de Coussemaker associa ses efforts à ceux de l'administration municipale pour l'obtention d'un chemin de fer. Sa persistance et son concours le plus actif nous étaient acquis dans cette importante question, et on peut dire qu'il contribua efficacement à doter la contrée de la double voie

ferrée qui, dans un prochain avenir, exercera une influence notable sur le développement des affaires commerciales et industrielles et sur la prospérité du marché de Bourbourg.

Nous pourrions nous étendre encore longuement sur l'activité et le dévouement que M. de Coussemaker n'a cessé de déployer dans l'accomplissement du mandat que les électeurs lui ont si souvent renouvelé ; mais nous tenons à dire quelques mots de sa sollicitude pour les intérêts privés. Combien de familles n'a-t-il pas obligées ? Ce ne fut jamais en vain qu'on invoqua son appui ; aucune démarche, aucune sollicitation ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait de rendre service ; il était comme une Providence pour ceux qui étaient dans la peine ou qui réclamaient de l'administration supérieure une juste et tardive réparation. On allait en toute confiance vers lui ; car on pouvait compter sur un accueil bienveillant, sur des paroles d'espoir et sur des promesses qu'il ne faisait jamais en vain.

Bourbourg n'était pas seulement sa ville d'adoption, mais on peut dire sa ville de prédilection. Aussi, dans ces derniers temps, a-t-il voulu, malgré des fatigues amenées par l'âge et le travail et qui lui commandaient le repos, lui donner un dernier témoignage d'affection en se chargeant du fardeau de l'administration municipale. Le temps seul lui a manqué pour rendre ces fonctions aussi fructueuses qu'on pouvait l'attendre de son zèle et de sa passion du bien. La ville devra néanmoins à son administration l'ouverture d'une nouvelle entrée, conséquence du maintien de la grande navigation sur le canal de Bourbourg, et qui, en même temps qu'elle facilitera l'accès de ses marchés, donnera le mouvement et la vie à tout un quartier jusqu'ici déshérité.

La Société d'Agriculture avait aussi trouvé en lui un Président animé du désir de la guider dans la voie du progrès. Il en a donné une preuve irrécusable en prenant l'initiative de ce beau concours de moissonneuses, de faucheuses et d'autres instruments aratoires, qui a été d'un si utile enseignement et par l'organisation de la brillante exposition de produits agricoles et horticoles dont tout ce grand centre conservera longtemps le souvenir.

Tels sont, à grands traits, les principaux actes de la vie publique de l'homme éminent que nos regrets accompagnent à sa dernière demeure.

Dans ce moment suprême de séparation, recevez, M. de Coussemaker, tous mes remerciements pour votre longue et si utile collaboration ; bien souvent vous nous avez aidé de vos conseils qui étaient ceux d'un ami sincère et dévoué.

Personne n'a mieux connu que nous les sentiments qui vous animaient pour la population de ce canton, dont pendant un si grand nombre d'années vous avez chaleureusement défendu les intérêts ; aussi, sommes-nous sûr d'en être l'interprète en venant déposer sur cette tombe l'expression de toute sa reconnaissance.

---